

Centre de foresterie des Laurentides
Laurentian Forestry Centre
1055, rue du P.E.P.S., Québec QC G1V 4C7

NETTOYAGE D'IMMEUBLES ET ENTRETIEN DU TERRAIN

MAI 2013

DEVIS	SECTION		PAGES
		Index des documents de soumission et du devis	1
Travaux d'entretien et de nettoyage	Section 1	- Exigences générales	2
	Section 2	- Activités et fréquences (nettoyage extérieur)	5
	Section 3A	- Activités, fréquences et calendrier des travaux de routine	6
	Section 3B	- Activités, fréquences et calendrier des travaux périodiques	16
	Section 4	- Exigences spéciales	20
	Section 5	- Glossaire et normes qualitatives - Annexe 1 – Formule d'évaluation travaux extérieurs - Annexe 2 – Formule d'évaluation travaux intérieurs	23 38 40
Disponible sur demande	Annexe A	- Localisation – Immeuble à nettoyer 9 395 m ²	
Disponible sur demande	Annexe B	- Liste non exhaustive des luminaires en usage au 31 mars 2013	

BUILDING CLEANING AND GROUND MAINTENANCE

MAY 2013

SPECIFICATION	SECTION		PAGES
		Index of tender documents and specifications	1
Maintenance and cleaning work	Section 1	- General requirements	2
	Section 2	- Activities and frequencies (outdoor cleaning)	5
	Section 3A	- Activities, frequencies and routine working calendar	6
	Section 3B	- Activities, frequencies and periodic working calendar	16
	Section 4	- Special requirements	20
	Section 5	- Glossary and quality standards - Annex 1 – Exterior items evaluation form - Annex 2 – Interior items evaluation form	31 38 40
Available upon request	Appendice A	- Localisation – Building to clean 9 395 m ²	
Available upon request	Appendice B	- Non-exhaustive list of lamps in use in March 31, 2013	

1. ÉTAT DES LIEUX	1. CONDITION OF BUILDING AREAS
1.1 Au moment où le contrat est octroyé à l'entrepreneur, il a déjà constaté et accepté l'état de la superficie à entretenir. Il est bien entendu que le Ministre n'acceptera pas de payer au nouvel entrepreneur, aucune somme d'argent supplémentaire dans le cas où l'entrepreneur précédent aurait commis des erreurs et/ou des omissions dans l'entretien des lieux.	1.1 When the contractor is awarded the contract, he has already seen and accepted the condition of the area to be maintained. It is clearly understood that the Minister will not pay to the new contractor, any additional money for errors and/or omissions in sanitary maintenance of the premises made by the previous contractor.
2. CARNET	2. LOG
2.1 L'entrepreneur doit inscrire quotidiennement dans un carnet conservé sur les lieux de travail, tous les travaux exécutés autres que les travaux quotidiens. Ce carnet devra être disponible pour inspection, sur demande du Ministre. Mensuellement, il fera parvenir une copie du carnet au représentant du ministre décrivant les travaux non-quotidiens effectués.	2.1 The contractor shall record daily, in a log kept on the working premises, all the work performed other than the normal daily work. This log shall be made available to the Minister, for inspection purposes, upon his request. Once a month, he will send a copy of the logbook describing non-daily tasks that were performed to the minister's representative.
3. CHANGEMENT DE COUVRE-SOL	3. CONVERSION OF FLOOR COVERING
3.1 Les clauses monétaires du contrat ne seront pas modifiées s'il y a changement de type de couvre-sol pendant la durée du contrat.	3.1 There will be no adjustment to the contract monetary clauses where existing floor covering is converted to another type during the term of this contract.
4. ESPACE RÉSERVÉ À L'ENTREPRENEUR	4. SPACE RESERVED FOR THE CONTRACTOR
4.1 Le Ministère doit fournir à l'entrepreneur l'espace que le Ministre juge nécessaire pour qu'il puisse accomplir ses fonctions sans trop d'inconvénients.	4.1 The Department shall provide the contractor with such space as is considered necessary by the Minister for the performance of the contractor's duties without undue inconvenience.
4.2 L'entrepreneur ne doit pas inscrire, publiciser ou utiliser de quelque manière que ce soit, à des fins d'affaires, l'adresse d'un immeuble appartenant au Gouvernement du Canada. L'entrepreneur peut y faire installer un téléphone, à ses frais, mais le numéro ne doit en aucun cas être inscrit dans l'annuaire ou servir de numéro de téléphone d'affaires.	4.2 The contractor shall not list, publicize or use in any fashion whatsoever, for business purposes, the address of a building owned by the Government of Canada. A telephone may be installed at the contractor's expense but must be unlisted and must not, under any circumstances, appear in telephone ministries or be advertised as a business telephone.
4.3 Le Ministère n'est pas responsable pour les dommages occasionnés aux matériaux et à l'équipement conservés dans l'immeuble et appartenant à l'entrepreneur, ni aux effets personnels qui sont introduits dans l'immeuble par les employés(es) de l'entrepreneur.	4.3 The Department is not responsible for any damage done to the contractor's materials and equipment kept in the building, nor to the contractor's employees' personal belongings that are brought into the building.
5. INSPECTIONS	5. INSPECTIONS
5.1 L'entrepreneur doit se soumettre au calendrier des travaux bimestriels et périodiques prévus pour chaque mois. L'entrepreneur doit, de plus, informer le Ministre de la fin de ces travaux dès qu'ils auront été complétés afin de permettre une vérification immédiate du travail et la prise de mesures correctives, s'il y a lieu. L'entrepreneur devra avoir préalablement vérifié lui-même les travaux terminés avant d'informer le Ministre.	5.1 The contractor shall abide by the calendar of bimonthly and periodically scheduled tasks. The contractor shall also notify the Minister immediately upon completion of these tasks so that these may be inspected and that proper corrective measures may be initiated, should this be necessary. The contractor shall inspect the job done before informing the Minister.
6. NORMES QUALITATIVES	6. QUALITY STANDARDS
6.1 La section 5 "Glossaire" fournit une définition approfondie des méthodes, matériaux et équipements à utiliser pour l'exécution des travaux décrits dans le devis aux sections 2, 3A, 3B et 4 ainsi que les normes en vigueur.	6.1 Section 5 "Glossary" details the methods, materials and equipment to be used while performing the work described in the present specifications at sections 2, 3A, 3B and 4 along with the standards that are in effect.
6.2 L'entrepreneur doit se conformer rigoureusement aux normes qualitatives indiquées à la section 5 car, lors des inspections, le Ministre se base sur ces normes pour évaluer le travail.	6.2 The quality standards described in section 5 shall be strictly met by the contractor, for all inspections made by the Minister shall based on these standards.
6.3 Les inspections sur la qualité du travail seront faites à l'aide des formules jointes en annexe à la section 5.	6.3 Quality inspections shall be performed while using inspection forms annexed at the end of section 5.

<p>6.4 Toute inspection de nettoyage dont le résultat (pourcentage(s)) est inférieur à la norme indiquée à la dernière page de l'annexe de la section 5 (80%), pour l'ensemble et/ou une partie de l'immeuble, engendrera un processus de redressement incluant, si les correctifs nécessaires ne sont pas apportés avec succès dans les délais prescrits, l'embauche d'un tiers parti et des inspections de vérification de qualité aux frais de l'entrepreneur en nettoyage en titre ainsi que des mesures de recouvrement pour les travaux que le Ministre jugera comme n'ayant pas été effectués ou ayant été accomplis de manière inacceptable. RNCan se réserve le droit de retenir le paiement des frais mensuels tant que les travaux jugés insatisfaisants n'auront pas été repris.</p>	<p>6.4 Any cleaning inspection resulting with a percentage inferior to the percentage(s) quoted on the last page of the section 5 annex (80%), for the entire building and/or for any part of the building shall trigger corrective measures including, if the requested corrective measures are not taken successfully within the prescribed turnaround time, hiring a third party and performing quality inspections at the current contractor's expense, along with recovery measures for the work that has not been executed or that has not been executed to the Minister's satisfaction. NRCan reserves the right to hold back monthly payments until unsatisfactory work has been resolved.</p>
<p>7. EXIGENCES SÉCURITAIRES</p>	<p>7. SECURITY REQUIREMENTS</p>
<p>7.1 Seuls(es) les employés(es) ayant obtenu un permis d'entrée de la sécurité et dont le nom apparaît sur la feuille de paye de l'entrepreneur sont admis sur les lieux de travail.</p>	<p>7.1 Only those employees who have obtained security clearance and whose names appear on the contractor's payroll are be allowed access to the working site.</p>
<p>7.2 Tout le personnel de nettoyage engagé par l'entrepreneur doit signer en entrant et en sortant et enregistrer ses heures d'arrivée et de départ, peu importe l'heure, selon le mode d'enregistrement préconisé par le Ministre. Par exemple, le Ministre peut exiger que les employés(es) poinçonnent une carte ou demander simplement d'enregistrer les heures dans des registres ou sur des feuilles disponibles à cet effet au bureau des agents de sécurité ou à tout autre endroit désigné.</p>	<p>7.2 All cleaning staff employed by the contractor, regardless of working hours, must sign in and out and register arrival and departure times as specified by the Minister. For instance, the Minister may request that employees punch in or that they simply enter their arrival and departure times in registers or on available sheets kept for that purpose at the security guard control desks or at any other designated area.</p>
<p>7.3 L'entrepreneur doit en tout temps s'assurer que l'on surveille bien toutes les clés qui lui ont été confiées pour faire le travail et que celles-ci demeurent sur les lieux de travail. Il doit aussi s'assurer qu'aucune de ces clés ne soit reproduite pour quelque raison que ce soit. Suite à toute dérogation à ce qui précède, l'entrepreneur devra défrayer les frais encourus pour toute mesure corrective que le Ministre jugera nécessaire pour maintenir la sécurité dans l'immeuble.</p>	<p>7.3 The contractor shall ensure proper supervision of all keys entrusted to him to accomplish the work and that these remain on the working site. The contractor shall also ensure that none of the keys are duplicated for any reason whatsoever. Should he fail to meet these requirements, the contractor shall be responsible for any costs related to the implementation of corrective measures judged necessary by the Minister in order to maintain the building security.</p>
<p>7.4 L'entrepreneur devra disposer de ses restes de produits dangereux et contenants vides ayant contenu des produits dangereux chez un récupérateur autorisé ou chez le distributeur du produit. Il est interdit de se débarrasser de produits dangereux dans les ordures ou en les versant dans les égouts.</p>	<p>7.4 The contractor shall dispose of the rest of the dangerous good and empty containers used for dangerous goods at an authorised recuperator or at the distributor of the product. It is forbidden to dispose of dangerous goods in the garbage or in sewers.</p>
<p>8. SANTÉ ET SÉCURITÉ</p>	<p>8. HEALTH AND SAFETY</p>
<p>8.1 En acceptant ce contrat, l'entrepreneur accepte de prendre en charge toutes les responsabilités normalement dévolues au maître d'œuvre et à l'employeur en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et d'agir comme surveillant des travaux.</p>	<p>8.1 By accepting this proposed contract, the contractor agrees to take on all responsibilities normally assumed by the principal contractor and the employer, pursuant to the Act Respecting Occupational Health and Safety, and to supervise all work.</p>
<p>8.2 L'entrepreneur reconnaît que certaines aires de travail, dont les laboratoires, sont jugées à risque de par la nature des activités qui y sont pratiquées. En conséquence, l'entrepreneur doit s'assurer que son personnel possède les capacités requises pour y travailler en toute sécurité.</p>	<p>8.2 The contractor recognizes that certain work areas, including laboratories, are evaluated as risk areas given the nature of the activities that are carried out. Consequently, the contractor must ensure that its personnel has the required capacities to work safely in such an environment.</p>
<p>8.3 L'entrepreneur doit se conformer à toutes les mesures de santé et sécurité édictées par le Ministre.</p>	<p>8.3 The contractor shall be in conformity with all health and safety notifications edicted by the Minister.</p>
<p>8.4 L'entrepreneur doit gérer ses activités de sorte que la santé et la sécurité de son personnel, des occupants de l'immeuble ou de l'installation et du public ainsi que la protection de l'environnement aient toujours préséance sur les questions reliées aux coûts et au calendrier des travaux.</p>	<p>8.4 The contractor must manage his activities such that the health and safety of his personnel, the occupants of the building or installation, and the public, as well as environmental protection, always take precedence over issues of cost or work scheduling.</p>

<u>De plus, l'entrepreneur doit respecter l'ensemble des exigences du présent devis, notamment:</u>	<u>In addition, the contractor must respect the whole of the requirements of this specification, in particular:</u>
8.5 Respecter en tout temps les dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et du Règlement sur la santé et la sécurité du travail lorsque applicables.	8.5 Respect at all times the provisions of the Act Respecting Occupational Health and Safety and the <i>Regulation respecting Occupational Health</i> , where applicable.
8.6 Avant l'utilisation d'un équipement mécanique, transmettre au Ministre un certificat d'inspection mécanique signé par un mécanicien compétent (ex: plates-formes élévatrices).	8.6 Prior to use of mechanical equipment, provide the Minister with a mechanical inspection certificate signed by a competent mechanic (e.g. lift platforms).
8.7 Transmettre au Ministre, sur demande, les copies des certificats de formation qui sont requis pour l'application du présent devis (ex: SIMDUT, secourisme, etc.) dans les 15 jours suivant l'octroi du contrat.	8.7 Provide the Minister, upon request, with copies of the training certificates required for work covered in this specification (e.g., WHMIS, first aid, etc.) within the 15 days contract award
8.8 L'entrepreneur devra s'assurer que les produits chimiques non compatibles ne soient pas entreposés de façon à entrer en contact l'un avec l'autre. Un exemple de produits non compatibles est un acide (nettoyant pour cuvettes et urinoirs) et une base (désinfectant, eau de javel) qui peuvent produire une réaction violente et des gaz toxiques lorsqu'ils entrent en contact. L'entrepreneur gardera à chaque endroit où sont conservés des produits de nettoyage, une fiche signalétique dudit produit. L'entrepreneur utilisera des produits écologiques et ayant reçu une certification à cet effet. Toute exception à cette condition devra faire l'objet d'une autorisation écrite du représentant du ministre.	8.8 The contractor will insure that non compatible products are not stored in a manner that they may be in contact with each other. An example of non compatible products in an acid (bowl and urinal cleaner) and a base (disinfectant, bleach) that may produce a violent reaction and a toxic gaz when they come into contact. The contractor must keep a material safety data sheet in each room where cleaning products are stored. The contractor must use certified green products. Any exception to this rule requires written authorization from the minister's representative.
8.9 S'assurer de l'entretien et du bon état du matériel, de l'équipement, de l'outillage et des équipements de protection utilisés pour effectuer les travaux. Un équipement, un outil ou un équipement de protection qui ne peut être installé ou utilisé sans compromettre la santé et sécurité des travailleurs et/ou du public est réputé être inadéquat pour le travail à effectuer. Le Ministre se réserve le droit d'empêcher l'utilisation de ce matériel, équipement ou outillage jugé dangereux, défectueux ou non approprié.	8.9 Make sure of the maintenance and the good condition of the material, the equipment, the tools and the protective gear used to carry out work. Equipment, tools and protective gear which cannot be installed, fitted or used without compromising the health and safety of workers and/or public shall be deemed inadequate for the work to be executed. The Minister reserves the right to prohibit the use of this material or tools considered to be dangerous, defective or not suitable.
8.10 Prendre connaissance de la procédure d'évacuation de l'immeuble ou de l'installation et former et informer vos travailleurs(euses) à ce sujet pour qu'ils soient en mesure d'appliquer cette procédure.	8.10 Make sure you are familiar with the emergency plan for the building or installation, and provide your workers with training and information so they are capable of implementing it.
8.11 Dans le cas où un produit de nettoyage utilisé par l'entrepreneur s'avère être allergène pour un ou plusieurs occupants, l'entrepreneur s'assurera de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le confort des occupants, comme par exemple et sans s'y limiter, identifier l'irritant, ventiler l'endroit, diluer le produit, faire les travaux à des heures d'inoccupation et au besoin remplacer ce produit.	8.11 If a cleaning product used by the contractor turns out to be allergenic for one or more occupants, the contractor will make sure to take all the measures to insure the comfort of the occupants, as an example and without any limits, to identify the irritating product, to ventilate the area, to dilute the product, to do the job that has to be done at a time when the area is not occupied by the employee, and to replace the product if necessary.
8.12 L'employeur a la responsabilité de s'assurer que tout employé affecté à des tâches d'entretien ménager soit munis d'équipements de protection individuels adéquats, conformément aux lois et règlements applicables.	8.12 In accordance with applicable laws and rules, it is employer's responsibility that any employee assigned to duties housekeeping is provided with adequate personal protective equipment.

LÉGENDE DES FRÉQUENCES/FREQUENCIES LEGEND

Quotidien/Daily	Q/D	Annuel/Yearly	A/Y
Deux fois par jour/Twice daily	2Q/2D etc.	Semestriel/Twice yearly	2A/2Y
Aux deux jours/Every second day	Q2/D2	Trois fois par année/Three times yearly	3A/3Y etc
Hebdomadaire/Weekly	H/W	Aux deux ans/Every second year	A2/Y2
Deux fois par semaine/Twice weekly	2H/2W etc.	Ou plus, au besoin/or more, as needed	+
Aux deux semaines/Every second week	H2/W2	Au besoin/As needed	AB/AN
Mensuel/Monthly	M	Sur demande/Upon request	SD/UR
Deux fois par mois/Twice monthly	2M etc.	Sept jours semaine/Seven days weekly	Q(7 jours)/ D(7 days)

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
9.	REMARQUES SPÉCIALES	9.	SPECIAL REMARKS	
9.1	<i>L'entrepreneur doit se conformer au calendrier des travaux inscrits dans les sections suivantes.</i>	9.1	<i>The contractor shall abide by the working calendar prescribed in the following sections.</i>	Mai à sept./ From May until Sept. 3H/3W
9.1.1	Les travaux extérieurs incluent la terrasse (accessible par le passage vitré derrière la bâtisse) et le parc aménagé (près des stationnements sur le côté). Nettoyer l'ameublement des terrasses, vider les poubelles, ramasser les débris.	9.1.1	Outdoor cleaning includes patio (access from the stained glass corridor) and the park (near the side parking). Clean the furniture, empty garbage cans and pick up trash on both outside terraces.	
10.	MURS	10.	WALLS	
10.1	<i>Enseignes, ornements métalliques et revêtements d'aluminium</i>	10.1	<i>Signs, metal ornaments and aluminum trimmings</i>	
10.1.1	Nettoyer et polir (mai, octobre).	10.1.1	Clean and polish (May, October).	2A/2Y
10.2	<i>Fenêtres, portes, murs et colonnes au niveau de la rue</i>	10.2	<i>Windows, doors, walls and columns at street level</i>	
10.2.1	Enlever les affiches.	10.2.1	Remove posters.	AB/AN
10.2.2	Laver les fenêtres, enlever les graffiti des murs.	10.2.2	Wash windows, clean wall of any graffiti.	AB/AN
10.3	<i>Portes d'entrée métalliques, barres de poussée</i>	10.3	<i>Entrance metal doors and push bars</i>	
10.3.1	Nettoyer et polir.	10.3.1	Clean and polish.	Q2/D2
10.4	<i>Vitres et châssis des carreaux de côté des entrées</i>	10.4	<i>Glass and sashes, on both sides in entrance sidelights</i>	
10.4.1	Nettoyer les deux (2) côtés.	10.4.1	Clean both (2) sides.	H/W
10.5	<i>Vitres et châssis des portes d'entrée</i>	10.5	<i>Glass and sashes in entrance</i>	
10.5.1	Nettoyer les deux (2) côtés.	10.5.1	Clean both (2) sides.	Q/D
11.	Cendriers extérieurs, incluant la partie supérieure des récipients à cigarettes	11.	Ashtrays, including the upper part of cigarette urns	
11.1	Placer les cendres et autres rebuts des fumeurs dans un récipient incombustible distinct. Ne pas les mélanger avec des vieux papiers ou d'autres rebuts.	11.1	Place ashes and other smokers' debris in a separate fireproof container. Do not mix these with old papers or other debris.	
11.1.1	Cendriers et récipients à cigarettes	11.1.1	Ashtrays and cigarette urns	Q/D+H/W
11.2	<i>Récipients à déchets</i>	11.2	<i>Waste receptacles</i>	
11.2.1	Vider	11.2.1	Vider	Q/D
11.2.2	Nettoyer et désinfecter (juillet à septembre).	11.2.2	Clean and disinfect (July to September).	3A/3Y

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
12.	REMARQUES SPÉCIALES	12.	SPECIAL REMARKS	
12.1	Durant les heures normales d'affaires, signaler au Ministre, par écrit, toute réparation nécessaire à l'immeuble, au système de chauffage, à la plomberie, aux circuits électriques et aux canalisations d'eau.	12.1	During normal working hours, report to the Minister, by writing, any and all maintenance repairs required to the building, heating system, plumbing, electrical and water systems.	
12.2	Après les heures normales de bureau, signaler les demandes de réparations d'urgence par téléphone à la sécurité.	12.2	After normal working hours, report by telephone to Security all emergency repairs needed.	
12.3	L'entrepreneur doit se conformer au calendrier des travaux inscrits aux sections 3A, 3B et 4 du présent devis. Le Ministre se réserve toutefois le droit de modifier l'échéancier et la fréquence des travaux inscrits à la section 3B du présent devis ou tout simplement d'annuler ceux-ci.	12.3	The contractor shall abide by the working calendar contained in sections 3A, 3B and 4 of the present specifications. The Minister, however, reserves the right to alter the calendar and frequency of tasks mentioned in section 3B of the present specifications or simply cancel any or all of these tasks.	
12.4	L'entrepreneur doit entretenir les locaux qui lui sont réservés de la même façon et selon les mêmes fréquences que les locaux correspondants dans l'immeuble.	12.4	The contractor shall maintain his space in the same fashion and with the same frequencies as other corresponding areas in the building.	
12.5	Le calendrier des travaux vaut pour un an et doit être répété ensuite chaque année du présent contrat ou de son prolongement.	12.5	The work schedule is prepared for one year and must be repeated for each subsequent year of the present contract or its extension.	
12.6	Les travaux qui valent pour plus d'un an devront aussi être poursuivis durant le prolongement du présent contrat.	12.6	Operations that are repeated less often than yearly must also be repeated when scheduled, during the extension of this contract.	
13.	TRAVAIL EN HAUTEUR	13.	High level work	
13.1	Appareils d'éclairage	13.1	Light fixtures	
13.1.1	L'entrepreneur n'est pas tenu de remplacer ni fournir des tubes et des ampoules qui font partie intégrante du mobilier, du matériel de bureau et des appareils électriques spéciaux.	13.1.1	The contractor is not responsible for supplying or replacing tubes or bulbs that are part of the furniture, of office material and special electric appliances.	
13.1.2	L'entrepreneur doit fournir tout le matériel nécessaire lorsqu'il remplace des tubes et des ampoules.	13.1.2	The contractor shall supply all necessary material when changing tubes and bulbs.	
13.1.3	L'entrepreneur sera responsable de tout bris aux appareils d'éclairage lors du changement de tubes ou d'ampoules, ou lors du nettoyage.	13.1.3	The contractor shall be responsible for any damage caused to light fixtures while changing tubes or bulbs or while cleaning.	
13.1.4	Fournir et remplacer au besoin les tubes fluorescents et les ampoules à incandescence qui sont brûlés, y compris celles des chambres froides, par de nouvelles ampoules et de nouveaux tubes de type et puissance conformes aux instructions du Ministre et qui sont situés à moins de 3 mètres du sol.	13.1.4	Supply and replace burnt-out tubes incandescent and bulbs, including those in the cool rooms, as they burn out, with bulbs and tubes of a type and wattage approved by the Minister and located less than 3 meters above the ground.	AB/AN
13.1.5	L'entrepreneur doit fournir les lumières (néons seulement) situées à plus de 3 mètres du sol mais le changement est effectué par les employés du Ministre.	13.1.5	The contractor must provide all lights (fluorescents only) located more than 3 meters above the ground but the change is made by employees of the Minister.	AB/AN
13.1.6	Lors du remplacement d'ampoules ou de tubes, nettoyer avec un chiffon sec, traité, les tubes, ampoules et globes et appareils pour enlever les insectes et la poussière.	13.1.6	When replacing a bulb or tube, clean with a dry treated cloth the tubes, bulbs and globes in order to remove insects and dust.	AB/AN
13.2	Atrium/Solarium	13.2	Atrium/Solarium	
13.2.1	Épousseter et nettoyer tous les cadres des cloisons vitrées verticales jusqu'à 2,5 m de hauteur	13.2.1	Dust and clean all sills of the vertical glass partitions up to 2.5 m high.	H/W

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
13.3	Grilles d'alimentation et de retour d'air, diffuseurs, capotes des ventilateurs aspirants et grilles et tous les cadres métalliques	13.3	Exhaust grills, vent openings, air diffusers, ventilation hoods, grills and all metallic frames	
13.3.1	Nettoyer les capotes des ventilateurs aspirants et les grilles.	13.3.1	Clean grills and ventilation hoods.	2A/2Y
14.	MURS	14.	WALLS	
14.1	Remarques spéciales	14.1	Special remarks	
14.1.1	Enlever les taches de toutes les surfaces verticales, incluant les murs, portes, cadres de portes, vitres des portes et des cloisons, cloisons, etc.	14.1.1	Spot clean all vertical surfaces, including the walls, doors, door frames, glass on doors and partitions, partitions, etc.	Q/D
14.2	Accessoires et garnitures de métal, panneau de commande, boîtes verrouillables métalliques et interrupteurs	14.2	Metallic accessories and ornaments, control panels, metallic boxes with locking mechanisms and switches	
14.2.1	Nettoyer les garnitures et accessoires métalliques avec un germicide à l'intérieur et à l'extérieur de tous les ascenseurs sur tous les paliers ainsi que tous les interrupteurs muraux.	14.2.1	Clean with a germicide all metallic ornaments and accessories inside and outside of all elevators, on all floor levels and all wall switches.	Q/D
14.2.2	Nettoyer les parements métalliques des comptoirs et les guichets de métal.	14.2.2	Clean the metallic ornaments on the counters and the metallic wickets.	M-AB/AN
14.2.3	Nettoyer et polir tous les autres accessoires métalliques.	14.2.3	Clean and polish all other metallic accessories.	M
14.3	Armoires, bibliothèques, étagères rivées au mur, télévisions	14.3	Cupboards, bookcases, shelving riveted to walls	
14.3.1	Nettoyer avec un chiffon humide.	14.3.1	Clean with damp cloth.	M
14.4	Cadres des panneaux d'affichage, incluant les vitres	14.4	Exterior sash of notice boards, including glass	
14.4.1	Nettoyer.	14.4.1	Clean.	M
14.5	Cloisons et balustrades	14.5	Partitions and balustrades	
14.5.1	Nettoyer les deux (2) côtés des cloisons avec un détergent-désinfectant (germicide) dans les toilettes	14.5.1	Clean both (2) sides of partitions in washrooms with a detergent-disinfectant (germicide)	M
14.5.2	Nettoyer les cloisons de verre et de bois des comptoirs et les appuis.	14.5.2	Clean counter glass and wood partitions and sills.	H/W
14.6	Comptoirs	14.6	Counters	
14.6.1	Incluant les dessus des comptoirs de la salle à manger, mais excluant les dessus des comptoirs des laboratoires.	14.6.1	Including the dining room, but excluding all laboratories counter tops.	
14.6.2	Nettoyer avec un chiffon humide et polir.	14.6.2	Clean with damp cloth and polish.	Q/D
14.6.3	Nettoyer et polir tous les dessus de comptoir d'acier inoxydable du local 1.31 avec un germicide.	14.6.3	Clean and polish all stainless countertops inside room 1.31 with a germicide.	2A/2Y
14.7	Décorations murales (tableaux, plaques, enseignes, panneaux de signalisation, alarmes d'incendie, etc.) et téléviseurs	14.7	Wall decorations (wall hangings, pictures, plates, signs, suspended direction panels, fire alarms, etc.)	
14.7.1	Passer un chiffon humide sur tous les tableaux et autres décorations murales, sauf les panneaux de signalisation suspendus, les alarmes incendies, les peintures, les oeuvres d'art et les tableaux magnétiques.	14.7.1	Damp wipe all wall hangings except for suspended direction panels, fire alarms, paintings, art objects and magnetic boards.	M
14.7.2	Passer un chiffon humide sur le cadre des peintures.	14.7.2	Damp wipe all painting frames.	M
14.7.3	Nettoyer tous les panneaux de signalisation et les écrans des téléviseurs.	14.7.3	Clean all direction panels and television screens.	4A/4Y
14.8	Défecteurs d'air	14.8	Draft deflectors	
14.8.1	Nettoyer avec un chiffon humide ceux situés sur les appuis de fenêtres (lundi, jeudi).	14.8.1	Damp wipe those placed on windowsills (Monday, Thursday).	2M

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
14.9	<i>Distributrices de savon, papier à mains et hygiénique et de serviettes sanitaires et séchoirs à mains.</i>	14.9	<i>Distributors for soap, paper towels, hygienic paper and sanitary towels and electric hand dryers.</i>	
14.9.1	Voir la section 4 du présent devis "Exigences spéciales".	14.9.1	See section 4 of the present specifications "Special requirements".	
14.9.2	Ne pas se servir de chiffons huilés ou traités contre la poussière pour nettoyer les distributrices et les séchoirs à mains.	14.9.2	Do not use oiled or treated cloths to clean the distributors and the electric hand dryers.	
14.9.3	Incluant la cafétéria, les ateliers, mais excluant les laboratoires.	14.9.3	Including the cafeteria, the workshops, but excluding the laboratories.	
14.9.4	Nettoyer et désinfecter.	14.9.4	Clean and disinfect.	Q+/D+
14.9.5	Vérifier et remplir les distributrices.	14.9.5	Verify and fill distributors.	AB/AN
14.10	<i>Écrans (tissus)</i>	14.10	<i>Screens (upholstery)</i>	
14.10.1	Détacher.	14.10.1	Spot clean.	AB/AN
14.11	<i>Éviers (incluant robinets et tuyauterie)</i>	14.11	<i>Sinks (including faucets and pipes)</i>	
14.11.1	Nettoyer avec un détergent-désinfectant (germicide).	14.11.1	Clean with a detergent-disinfectant (germicide).	Q/D
14.12	<i>Fenêtres (châssis, vitres, appuis)</i>	14.12	<i>Windows (frames, panes, windowsills)</i>	
14.12.1	S'applique à tous les bâtiments sauf les serres (antichambre des serres incluse).	14.12.1	Applies to all buildings except green houses (but greenhouse anteroom include).	
14.12.2	Passer un chiffon humide sur les rebords de toutes les fenêtres de l'immeuble, incluant les châssis et les appuis (lundi, jeudi).	14.12.2	Damp wipe the frames and windowsills of all the building windows (Monday, Thursday).	4A/4Y
14.12.3	Nettoyer les deux (2) côtés de toutes les fenêtres vitrées et les cadres métalliques dans les entrées et vestibules (lundi, jeudi).	14.12.3	Clean both (2) sides of the window glass and metallic frames of all entrance and lobby windows (Monday, Thursday).	2H/2W
14.12.4	Nettoyer les seuils et rebords pour enlever les éclaboussures et les taches faites pendant le nettoyage des vitres puis assécher (lundi, jeudi).	14.12.4	Clean windowsills to wipe away stains and splashes created during the cleaning of the glass, and dry (Monday, Thursday).	2H/2W
14.13	<i>Mains courantes</i>	14.13	<i>Handrails</i>	
14.13.1	Passer un chiffon humide avec un germicide.	14.13.1	Damp wipe with a germicide.	Q/D
14.14	<i>Miroirs</i>	14.14	<i>Mirrors</i>	
14.14.1	Nettoyer tous les autres miroirs.	14.14.1	Clean all others mirrors.	AB/AN
14.14.2	Miroir des salles de bains	14.14.2	Bathrooms mirrors	Q/D + AB/AN
14.15	<i>Montres (présentoirs)</i>	14.15	<i>Display cases</i>	
14.15.1	Nettoyer-épousseter dans l'Insectarium.	14.15.1	Clean and dust in the insectarium	M de mai à septembre M From May until September
14.16	<i>Murs, colonnes</i>	14.16	<i>Walls, columns</i>	
14.16.1	Nettoyer les murs des douches et les tuiles céramiques à l'intérieur des cloisons des salles de toilettes avec un détergent-désinfectant (germicide) et rincer à l'eau propre.	14.16.1	Clean all shower walls and the ceramic tiles situated inside the toilet partitions with a detergent-disinfectant (germicide) and rinse with clear water.	2H/2W-AB/AN
14.16.2	Pour enlever la mousse de savon, laver les murs des douches avec un détergent sans savon contenant des agents séquestrants et rincer à l'eau propre.	14.16.2	Wash shower walls using a soapless detergent containing sequestering agents to remove soap scum and rinse with clear water.	2H/2W-AB/AN
14.16.3	Épousseter les murs des salles de réception des marchandises.	14.16.3	Dust the merchandise receiving room walls.	M
14.16.4	Laver tous les murs des toilettes.	14.16.4	Wash all washroom walls.	M
14.17	<i>Plinthes et moulures</i>	14.17	<i>Baseboards and mouldings</i>	
14.17.1	Passer un chiffon humide (lundi, jeudi).	14.17.1	Damp wipe (Monday, Thursday).	2A/2Y
14.18	<i>Pommes de douches et autres accessoires de toilettes</i>	14.18	<i>Showerheads and other bathroom fixtures</i>	
14.18.1	Nettoyer et polir.	14.18.1	Clean and polish.	2H/2W-AB
14.18.2	Polir les robinets.	14.18.2	Polish faucets.	2H/2W-AB

ITEMS ET TÂCHES	ITEMS AND ACTIVITIES	FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
14.19 <i>Portes, incluant cadrages, garde-pieds métalliques ou non, plaques, barres de poussée, grilles et vitres</i>	14.19 <i>Doors, including frames, non and metallic kick and hand plates, push bars, grills and glass</i>	
14.19.1 Laver les vitres des portes, des deux côtés: a) entrées, vestibules, salle à manger et de repos; b) autres incluant les chambres froides.	14.19.1 Wash glass in all doors, both sides: a) in entrances, lobbies, lunchroom, restrooms; b) others including the cool rooms.	Q/D H/W
14.19.2 a) Nettoyer et désinfecter les grilles de toutes les portes des toilettes. b) Passer un chiffon humide sur le grillage des autres portes.	14.19.2 a) Clean and disinfect grills on all toilet doors. b) Damp wipe grills on all other doors.	M M
14.19.3 Laver les portes des cloisons des toilettes des deux (2) côtés avec un détergent-désinfectant (germicide)	14.19.3 Wash both (2) sides of toilet partition doors with a detergent-disinfectant (germicide)	H/W
14.19.4 Laver les deux (2) côtés des portes en verre et nettoyer les portes de la salle à manger et de repos.	14.19.4 Wash both (2) sides of glass doors and clean lunchroom and restroom doors.	H/W
14.19.5 Laver les portes des salles de réception des marchandises	14.19.5 Clean the merchandise receiving room doors.	4A/4Y-AB
14.19.6 Nettoyer et polir les portes d'ascenseurs.	14.19.6 Clean and polish elevator doors.	H/W
14.19.7 Nettoyer les garde-pieds et les plaques.	14.19.7 Clean kick and hand plates.	M
14.19.8 Nettoyer les poignées de porte, les barres de poussée métalliques avec un germicide.	14.19.8 Clean metallic or not, and push bars with a germicide.	Q/D
14.20 <i>Radiateurs des vestibules des portes d'entrées</i>	14.20 <i>Radiators (entry door)</i>	
14.20.1 Passer un chiffon humide.	14.20.1 Damp wipe.	M
14.21 <i>Toilettes, incluant les sièges des toilettes, les deux côtés, les cuvettes, la plomberie et les réservoirs et soupapes de chasses d'eau</i>	14.21 <i>Toilets, including seats (both sides), bowls, plumbing and flushtanks</i>	
14.21.1 Nettoyer avec un détergent-désinfectant (germicide).	14.21.1 Clean with a disinfectant-detergent (germicide).	Q+/D+
14.21.2 Détartrer.	14.21.2 Descale.	H/W
14.22 <i>Urinoirs, incluant la plomberie</i>	14.22 <i>Urinals, including plumbing</i>	
14.22.1 Enlever tout déchet coincé dans la pommelle.	14.22.1 Remove all trash from strainers in base of urinals.	Q+/D+
14.22.2 Nettoyer avec un détergent-désinfectant (germicide).	14.22.2 Clean with a disinfectant-detergent (germicide).	Q+/D+
14.22.3 Détartrer.	14.22.3 Descale.	H/W
15. PLANCHERS	15. FLOORS	
15.1 <i>Ameublement, incluant bancs, chaises, classeurs, tables, bureaux, lampes, coffres-forts, casiers, etc. et incluant armoires (sur pieds), bibliothèques, etc.</i>	15.1 <i>Furniture, including benches, chairs, filing cabinets, tables, desks, lamps, safes, lockers, etc. and including storage cabinets (on legs), bookcases, etc.</i>	
15.1.1 Ne pas déplacer aucun papier ou objet laissé sur un meuble.	15.1.1 Papers or object left on furniture shall not be disturbed.	
15.1.2 L'entrepreneur devra planifier puis informer le représentant du Ministre des bureaux devant être vidés de papiers pour être nettoyés incluant le téléphone. Comprend également les pattes et rebords qui se trouvent sous les bureaux. Effectuer une rotation et 2 fois l'an, nettoyer les bureaux en avisant les gens au préalable par le moyen d'une carte.	15.1.2 The Contractor shall forecast then notify the Minister representative of the offices that will be emptied from papers, to be cleaned including the telephone. Ledges and legs inside desk wells also. On rotation, every office will be cleaned twice a year. The personnel will be noticed with a note on their desk prior to the work.	2A/2Y
15.1.3 Détacher toutes les surfaces verticales et horizontales de l'ameublement.	15.1.3 Spot clean all furniture vertical and horizontal surfaces.	Q/D
15.1.3.1 Épousseter les surfaces horizontales de	15.1.3.1 Dust all office furniture+ telephone horizontal	H3/W3

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
	l'ameublement de bureau +téléphones		surfaces	
15.1.4	Nettoyer l'ameublement placé dans les entrées et vestibules.	15.1.4	Clean furniture placed in entrances and lobbies.	Q+/D+
15.1.5	Nettoyer le mobilier des salles à manger et de repos (tables, chaises, etc.).	15.1.5	Clean furniture in lunchrooms and rest areas (tables, chairs, etc.).	Q/D
15.1.6	Passer un chiffon humide avec une solution désinfectante sur les récepteurs de téléphone et appareils d'interphone des aires publiques.	15.1.6	Damp wipe, using a disinfectant, all telephone and intercom receivers in public areas.	Q/D
15.1.7	Passer un chiffon humide sur toutes les surfaces horizontales y inclus le dessus des cloisons acoustiques a) à l'infirmerie (avec solution désinfectante); b) autres.	15.1.7	Damp wipe all horizontal surfaces including top of the acoustic wall partitions a) public service health care unit (with a disinfectant solution); b) others.	2M
15.1.8	Nettoyer et polir les deux (2) côtés des portes en verre des bibliothèques.	15.1.8	Clean and polish both (2) sides of bookcase glass doors.	H/W
15.1.9	Nettoyer l'intérieur des garde-robes	15.1.9	Clean the interior of wardrobes	3A/3Y
15.1.10	Passer l'aspirateur sur les meubles rembourrés.	15.1.10	Vacuum all upholstered furniture.	M2
15.1.11	Si elles peuvent être facilement manipulées par une seule personne, enlever et nettoyer des deux (2) côtés toutes les plaques de verre ou de plastique qui recouvrent les meubles et passer un chiffon humide sur le dessus du mobilier avant de les remettre en place.	15.1.11	If it is possible for a single person to easily manipulate it, remove and clean both (2) sides of glass and/or plastic plates covering the furniture and damp wipe the surface of the furniture before replacing the plates.	3A/3Y
15.1.12	Lors d'intempéries, laver les plateaux et tablettes servant à remiser les bottes, incluant ceux des garde-robes.	15.1.12	During inclement weather, wash boot trays and/or shelves, including those in wardrobes.	AB/AN
15.2	Drains, incluant ceux des douches, dalots des rampes et stationnements	15.2	Drains, including those in showers, scrapper of ramps and parkings	
15.2.1	Prendre soin en tout temps de ne pas boucher les drains de plancher.	15.2.1	Take care at all times not to block floor drains.	
15.2.2	Verser un seau d'eau propre dans les drains des planchers des toilettes.	15.2.2	Pour a bucket of clear water in washroom floor drains.	M2
15.2.3	Enlever les grilles essuie-pieds, nettoyer les grilles et les évidements et les drains situés dans les entrées, les vestibules et les garages et replacer les grilles.	15.2.3	Remove foot grills and clean foot grills, recessed pans and drains in entrances, lobbies and garages and replace grills.	2A/2Y
15.3	Équipement de cuisine et micro-ondes	15.3	Kitchen equipment	
15.3.1	Nettoyer l'intérieur et l'extérieur.	15.3.1	Clean the interior and exterior.	Q/D
15.4	Escaliers	15.4	Stairs	
15.4.1	Enlever la gomme et les autres corps étrangers.	15.4.1	Remove gums and other foreign residue.	Q/D
15.4.2	Balayer et passer une vadrouille humide sur les escaliers du sous-sol au toit.	15.4.2	Sweep and damp mop all stairs from the basement to the roof.	Q/D
15.4.3	Balayer et laver les escaliers de l'appentis.	15.4.3	Sweep and wash the penthouse staircases.	H/W
15.5	Fontaines réfrigérées	15.5	Water fountains	
15.5.1	Laver, désinfecter et polir les cabinets de métal.	15.5.1	Wash, disinfect and polish metal cabinets.	Q/D
15.6	Grilles essuie-pieds	15.6	Foot grills	
15.6.1	Nettoyer le dessus ainsi qu'entre les barreaux.	15.6.1	Clean surfaces and between bars.	Q/D
15.7	Mains courantes des escaliers	15.7	Staircase handrails	
15.7.1	Passer un chiffon humide avec un germicide.	15.7.1	Damp wipe with a germicide.	Q/D
15.8	Paliers	15.8	Landings	
15.8.1	Enlever la gomme et les autres corps étrangers.	15.8.1	Remove gums and other foreign residue.	Q/D
15.8.2	Balayer et passer une vadrouille humide sur les paliers du sous-sol au toit.	15.8.2	Sweep and damp mop landings from the basement to the roof.	Q/D

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
15.8.3	Balayer et laver les paliers de l'appentis.	15.8.3	Sweep and wash the penthouse landings.	H/W
15.9	Planchers	15.9	Floors	
15.9.1	Lors du nettoyage, ne pas mettre de chaises, corbeilles à papier, etc. sur les bureaux, tables ou établis.	15.9.1	Chairs, wastepaper baskets, etc. must not be placed on desks, tables or work benches during cleaning operations.	
15.9.2	Veiller à ce que le produit de nettoyage ne pénètre pas sous les pattes des meubles, sous les classeurs ou sous les cloisons.	15.9.2	Care must be taken not to allow cleaning solutions to seep under furniture legs, file cabinets or partitions.	
15.9.3	Enlever la gomme et tous les autres corps étrangers trouvés sur tous les planchers.	15.9.3	Remove gum and other foreign residues from all floors.	Q/D
15.9.4	Enlever les débris et déchets, incluant les boîtes de carton, retrouvés sur tous les planchers, y compris ceux des aires de service tels les garages, les pièces à débris, etc. et incluant dessous et derrière les radiateurs.	15.9.4	Remove debris and garbage, including cardboard boxes, found on all floors, including those in all service areas such as garages, garbage rooms, etc., and including under and behind all radiators.	Q/D
15.9.5	Sauf lorsqu'indiqué différemment au devis actuel, passer une vadrouille sèche, traitée, sur tous les planchers non recouverts de tapis et balayer les planchers de béton et d'asphalte.	15.9.5	Unless otherwise specified in the present specifications, sweep all non carpeted floors with a treated dust mop and sweep all concrete and asphalt floors.	Q/D
15.9.6	Sauf lorsqu'indiqué différemment au devis, à l'aide d'une vadrouille humide et d'un détergent neutre, détacher tous les planchers et nettoyer tout dégât.	15.9.6	Unless specified otherwise spot clean all floors with a neutral detergent to remove spots and spillage.	Q/D
15.9.7.	- Laver tous les planchers des salles de toilettes, des salles à manger et de repos, de l'infirmierie et des vestiaires avec une solution désinfectante; - Voir la section 4.	15.9.7	- Wash all floors in washrooms, lunchrooms and restrooms and the locker room with a cleaner-disinfectant; - See section 4.	Q+/D+
15.9.8	Enlever tous les débris (savons, etc.) sur les planchers des douches.	15.9.8	Remove all debris (pieces of soap, etc.) from the shower floors.	2H/2W-AB
15.9.9	Laver à la brosse les planchers et le tamis des douches avec un désinfectant nettoyant et rincer à l'eau propre.	15.9.9	Scrub shower floor and strainers, using a cleaner disinfectant, and rinse with clear water.	2H/2W-AB
15.9.10	Pour enlever la mousse de savon sur les planchers des douches, laver ceux-ci à la brosse avec un détergent sans savon contenant des "agents séquestrants", puis les rincer à l'eau propre (mardi, vendredi).	15.9.10	Scrub shower floor, using a soapless detergent containing "sequestering agents" to remove soap scum, and rinse with clear water (Tuesday, Friday).	2H/2W-AB
15.9.11	Épandre un produit absorbant l'huile et la graisse et l'enlever dès que possible dans les garages, sur les rampes d'accès et le quai de réception et y faire disparaître les taches d'huile et de graisse avec un décapant.	15.9.11	Apply an absorbant compound to oil and grease spills and remove as quickly as possible in garages, on access ramps and in receiving bays and remove grease and oil stains from floor with a degreasing compound.	AB/AN
15.9.12	Passer une vadrouille humide sur tous les planchers des aires de réception des marchandises.	15.9.12	Damp mop entirely all floors in receiving rooms.	Novembre à avril : Q Mai à octobre : H2/W2
15.9.13	Passer une vadrouille humide sur les planchers-	15.9.13	Damp mop entirely all floors-	
15.9.13.1	Cafétéria et corridor entrée principal	15.9.13.1	the cafeteria, main corridor on ground floor,	
15.9.13.2	Vestibules d'ascenseurs, des ascenseurs aires publiques du RDC	15.9.13.2	elevator lobbies, elevators, public areas on GF	
15.9.13.4	tous les autres couloirs	15.9.13.4	all others floors	Mai à oct. Q/D nov. À avril : 2Q/ 2D (Mai à octobre : 2H/2W, Novembre à Avril : 3H/3W M à O : H/W, N à A : 2H/ 2W

ITEMS ET TÂCHES	ITEMS AND ACTIVITIES	FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
15.9.15 Laver le plancher du garage avec une brosse : a) de novembre à avril inclusivement; b) de mai à octobre inclusivement.	15.9.15 Wash garage floor with a brush: a) November to April inclusive; b) May to October inclusive.	M2 M2
15.9.16 Balayer: a) le plancher de la pièce à détritrus, après la cueillette des déchets. b) les planchers de béton des espaces d'entreposage achalandés et détacher à l'aide d'une vadrouille humide.	15.9.16 Sweep: a) the garbage room floor, after the garbage has been removed. b) all concrete floors in active storage space and damp mop to remove spillage.	H/W H/W
15.9.17 Après le nettoyage, polir tous les planchers recouverts d'un fini à plancher par pulvérisation, et repasser une vadrouille sèche traitée.	15.9.17 After cleaning, spray buff all floors covered with a floor finish, and sweep again with a treated dust mop.	H2/W2
15.9.18 Laver les plates-formes et tous les planchers de béton, sauf les espaces d'entreposage.	15.9.18 Wash all platforms and concrete floors, excluding storage space floors.	M
15.9.19 Laver tous les planchers des salles à manger et de repos, des cantines à la brosse humide ou sèche et en refaire la finition.	15.9.19 Wet or dry scrub all floors in lunchrooms, restrooms, canteens with a scrubbing machine and refinish.	3A/3Y
15.9.20 Laver les planchers de toutes les salles de toilettes et les rincer avec une solution désinfectante.	15.9.20 scrub all washroom unit floors and rinse with a disinfectant solution.	M2
15.9.21 Balayer et laver les planchers de béton des espaces d'entreposage peu fréquentés sur demande.	15.9.21 Sweep and wash concrete floors in dormant storage space on request.	SD/UR
15.9.22 Lorsqu'il fait mauvais temps, enlever régulièrement l'eau et la boue accumulées sur les planchers des entrées et des débarcadères.	15.9.22 Remove accumulated slush and water on floors in entrances and on unloading dock, on a continuous basis, during inclement weather.	AB/AN
15.10 Pots à fleurs (extérieur) et plantes artificielles	15.10 Flower pots (exterior of containers) and artificial plants	
15.10.1 Nettoyer l'extérieur des pots à fleurs situés dans les entrées, vestibules et les espaces publics.	15.10.1 Clean the exterior of containers in entrances, lobbies and the public areas.	Q/D
15.10.2 Nettoyer l'extérieur de tous les autres pots à fleurs.	15.10.2 Clean the exterior of all other flower containers.	H/W
15.10.3 Épousseter les plantes artificielles.	15.10.3 Dust artificial plants.	M
15.11 Récipients à déchets (poubelles, corbeilles à papier, boîtes à ordures, seaux hygiéniques, partie inférieure des récipients à cigarettes, etc.)	15.11 Waste receptacles (garbage cans, waste paper baskets, refuse receptacles, sani-cans, lower part of cigarette urns, etc.)	
15.11.1 Fournir et remplacer par des sacs de taille adéquate, lorsqu'ils sont sales ou déchirés ou lorsqu'ils contiennent des déchets souillés, les sacs de plastique des corbeilles à papier et des récipients à déchets.	15.11.1 Replace, with bags of correct size, waste paper basket and waste receptacle plastic bags, when dirty or torn or when soiled with wet garbage.	AB/AN
15.11.2 Sauf indication contraire, tous les déchets de papier, les boîtes de carton et autres déchets recyclables demeurent la propriété de l'état. L'entrepreneur ne peut donc pas s'en servir comme déchets recyclables.	15.11.2 Unless marked otherwise, all wastepaper, cardboard cartons and other recyclable waste remain the property of the Crown. The contractor cannot therefore, use them as recyclable waste.	

ITEMS ET TÂCHES	ITEMS AND ACTIVITIES	FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
<p>15.11.3 Lorsqu'il y a partout dans l'immeuble des contenants distincts pour les déchets recyclables (papiers, métal, verre, plastique, etc.) l'entrepreneur doit:</p> <p>b) enlever du contenant les sacs et tout autre contenant dès qu'ils sont aux trois quart (3/4) pleins et remplacer ceux-ci par un sac ou un contenant vide;</p> <p>b) vider tout autre contenant (corbeilles à papier, poubelles blanches, etc.) ne contenant pas de sac dans des sacs fournis par l'entrepreneur;</p> <p>c) transporter tous les sacs, boîtes et autres contenants de matériel recyclable dans une zone distincte d'entreposage désignée par le Ministre et le cas échéant, vider les sacs/contenants dans des chariots utilisés pour le transport de ces déchets, selon les directives du Ministre;</p> <p>d) transporter aussi au même endroit les boîtes de carton contenant du papier et marquées "de papier".</p>	<p>15.11.3 Where separate containers are provided throughout the building for recyclable waste (paper, metal, glass, plastic, etc.) the contractor shall:</p> <p>a) remove the bags and any other container as soon as they are three quarter full (3/4) and replace these with an empty bag or container;</p> <p>b) empty any other container (waste paper baskets, white containers etc.) not equipped with bags in bags supplied by the contractor;</p> <p>c) transport all recyclable item bags, boxes and other containers to a separate storage area designated by the Minister and, should this be necessary, empty these bags/ containers into carts supplied to transport this waste recyclable items according to the Minister's directives;</p> <p>d) move also cardboard cartons containing paper and marked "wastepaper" to the same designated area.</p>	<p>H/W+AB/AN</p> <p>Q/D</p> <p>H/W+AB/AN</p> <p>H/W+AB/AN</p>
<p>15.11.4 Vérifier tout récipient à déchets, le vider et insérer un nouveau sac de plastique, le cas échéant:</p> <p>a) ceux de la cafétéria, salle à manger (10:00, 14:00);</p> <p>b) autres.</p>	<p>15.11.4 Verify all waste receptacles, empty them and insert a new plastic bag, where needed.</p> <p>a) in cafeteria, dining room (10:00, 14:00);</p> <p>b) others.</p>	<p>2Q/2D</p> <p>Q/D</p>
<p>15.11.5 Mettre toutes les ordures et les déchets recyclables dans des conteneurs, des sacs de plastique ou des poubelles, selon le système utilisé.</p>	<p>15.11.5 Empty all garbage and recyclable waste into bulk-lift units, plastic bags or garbage cans, depending on system in use in garbage room.</p>	<p>Q+/D+</p>
<p>15.11.6 Nettoyer avec un chiffon humide et désinfecter tous les récipients à déchets utilisés à l'infirmierie, dans toutes les toilettes, dans les salles à manger et de repos et dans les laboratoires, incluant les couvercles.</p>	<p>15.11.6 Damp wipe and disinfect all waste receptacles used in public service health unit, in all washrooms, lunchrooms and restrooms and in the laboratories, including the covers.</p>	<p>Q/D</p>
<p>15.11.7 Vider les seaux hygiéniques dans toutes les salles de toilettes, les laver, désinfecter et y glisser un nouveau sac.</p>	<p>15.11.7 Empty sani-cans kept in all washrooms, wash and disinfect them and insert a new bag.</p>	<p>Q/D</p>
<p>15.11.8 Mettre les sacs de plastique et les poubelles remplis d'ordures et de déchets recyclables au point de cueillette avant l'heure prévue pour celle-ci.</p>	<p>15.11.8 Place garbage and recyclable waste stored in plastic bags and/or garbage cans at pick-up point prior to scheduled garbage collection.</p>	<p>Q/D</p>
<p>15.11.9 Laver et désinfecter les récipients à déchets autres que les corbeilles à papier (intérieur et extérieur).</p>	<p>15.11.9 Wash and disinfect all waste receptacles other than waste paper baskets (interior and exterior of receptacles).</p>	<p>H/W</p>
<p>15.11.10 Nettoyer l'extérieur des corbeilles à papier avec un chiffon humide:</p> <p>a) salles de toilettes;</p> <p>b) autres.</p>	<p>15.11.10 Damp wipe the exterior of all wastepaper baskets:</p> <p>a) in washrooms;</p> <p>b) others.</p>	<p>Q/D</p> <p>3A/3Y</p>
<p>15.11.11 Corbeilles à papier dans les salles de toilettes - Laver et désinfecter.</p>	<p>15.11.11 Wastepaper baskets in washrooms - Wash and disinfect.</p>	<p>H2/W2</p>

ITEMS ET TÂCHES	ITEMS AND ACTIVITIES	FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
15.12 <i>Seuils de portes, incluant ceux des ascenseurs ainsi que le chemin de roulement des portes dans les cabines et sur chaque palier.</i>	15.12 <i>Doorsills, including elevator doorsills and track grooves in both the cabs and on each landing</i>	
15.12.1 Nettoyer (brosser, laver, passer l'aspirateur, etc.).	15.12.1 Clean (brush, wash, vacuum, etc.).	3A/3Y-AB/AN
15.13 <i>Tapis et carpettes</i>	15.13 <i>Carpeting and mats</i>	
15.13.1 a) Informer immédiatement le Ministre lorsqu'il est impossible d'enlever les taches sur les tapis et carpettes par les moyens habituels, lorsque les tapis sont endommagés, ou lorsqu'ils se soulèvent. b) L'entrepreneur devra faire la preuve qu'il possède les connaissances, l'équipement, les produits et la technologie nécessaire pour détacher tous les tapis en faisant une démonstration de son savoir faire pour le bénéfice du Ministre.	15.13.1 a) Report immediately to the Minister spots on carpeting and rugs that cannot be removed by normal means and any damage to or lifting of carpeting. b) The contractor shall prove that he has the proper knowledge, materials, equipment and the necessary technology to spot clean properly all carpets by demonstrating his know-how to the Minister's satisfaction.	
15.13.2 L'entrepreneur devra utiliser des aspirateurs à poussière de capacité commerciale avec filtre HEPA, approuvés et acceptés par le Ministre et, dans le cas des tapis d'entrée, devra utiliser un aspirateur de type industriel pour détritiques secs ou humides, équipé avec des accessoires appropriés et ayant une force d'aspiration suffisante pour enlever du tapis le sable sec ou mouillé, l'eau, etc. Les aspirateurs devront être munis de balais/brosses mus à l'électricité.	15.13.2 The contractor shall use a commercial capacity type of dry vacuums using HEPA filter approved and accepted by the Minister and, with regards to entrance mats, shall use an industrial type, wet and dry vacuum cleaner equipped with the proper floor tools and of sufficient suction to remove wet and/or dry sand, water, etc., from the mats. Vacuums should be equipped with electrical motorized brush.	
15.13.3 Aux endroits où il y a des carpettes sous les chaises ou ailleurs, les enlever, passer l'aspirateur sur le tapis, nettoyer les carpettes et les remettre en place.	15.13.3 Where T mats are in use under the chairs or elsewhere, remove them, vacuum carpet, clean T mats and replace the latter.	AB/AN
15.13.4 Les tapis d'entrée doivent être en place du 1 ^{er} octobre au 30 avril inclusivement. Le Ministre peut prolonger ou raccourcir cette période selon le temps qu'il fait.	15.13.4 Mats must be in place from October 1 st to April 30 th inclusive. Depending on the weather conditions, the Minister may shorten or extend this period.	
15.13.5 L'entrepreneur doit mettre en place les tapis d'entrée que le Ministre lui fournira.	15.13.5 The contractor will install walk-away mats supplied by the Minister.	
15.13.6 Enlever et rouler les tapis d'entrée pour compléter les travaux de nettoyage dans les entrées, vestibules et les espaces publics.	15.13.6 Mats in entrances, lobbies, and public spaces are to be rolled up and removed to complete floor cleaning operations.	
15.13.7 Détacher tous les tapis.	15.13.7 Spot clean all carpeting.	H/W
15.13.8 Passer l'aspirateur sur tous les tapis d'entrée	15.13.8 Vacuum all entrance mats	Q+/D+
15.13.9 Couper les effiloches lors du passage de l'aspirateur et du nettoyage.	15.13.9 Clip loose threads during vacuuming and cleaning operations.	Q+AB/D+AN
15.13.10 Enlever tous les détritiques jonchant les tapis.	15.13.10 Pick up debris on all carpeting.	Q/D
15.13.11 Enlever les taches de sel sur les tapis d'entrée.	15.13.11 Remove salt stains from all mats.	Q/D+AB/AN
15.13.12 Passer l'aspirateur sur tous les tapis (déterminer la journée avec le représentant du Ministre)	15.13.12 Vacuum all carpeting (determine the day with the minister representative).	H+W+
15.13.13 Nettoyer dans un endroit désigné par le Ministre tous les tapis mobiles et nettoyer tous les grands tapis mobiles sur place au moyen d'un appareil à injection et extraction d'eau.	15.13.13 Shampoo all removable mats in an area designated by the Minister and clean all the removable larger mats on the spot with a water injector extractor machine.	H/W
16. AUTRES	16. OTHERS	
16.1 Instruments de travail (entrepreneur)	16.1 Tools (contractor)	

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
16.1.1	Laver toutes les vadrouilles avant de les entreposer et les suspendre lors de l'entreposage.	16.1.1	Wash all mops before storing and hanging them up while storing.	Q/D
16.1.2	Tout le reste de l'outillage doit être gardé propre, bien entretenu et en bon état de fonctionnement. Il doit aussi être rangé avec soin.	16.1.2	All other equipment is to be kept clean and in good working order. It must also be neatly stored.	Q/D
16.2	Contenants en carton	16.2	Cardboard containers (garbage)	
16.2.2	Aplatir les contenants en carton conçus pour être recyclés et les attacher en faisceaux de 1200 mm (longueur) sur 600 mm (diamètre) et d'un poids maximum de 20 kg avant de les entreposer.	16.2.2	Cardboard containers designated for recycling must be flattened and tied into bundles 1200 mm in length by 600 mm in diameter and not exceeding 20 kg in weight before storing them.	Q/D+AB/AN+SD/UR

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
REMARQUES SPÉCIALES		SPECIAL REMARKS		
Voir les remarques spéciales à la section 3A et qui s'appliquent également à la présente section.		See section 3A "Special remarks" which also apply to the present section.		
17. HAUTEUR		17. HIGH ITEMS		
17.1 Appareils d'éclairage		17.1 Light fixtures		
17.1.1	Nettoyer avec un chiffon humide tous les dessus des appareils d'éclairage suspendus (avril, octobre) situés à moins de 4 mètres du sol.	17.1.1	Damp wipe tops of hanging light fixtures (April, October) located less than 4 meters above the ground.	2A/2Y
17.1.2	Nettoyer avec un chiffon sec, traité, l'intérieur et l'extérieur de tous les appareils d'éclairage, y compris les ampoules et les tubes (mars) situés à moins de 4 mètres du sol.	17.1.2	Clean with a dry treated cloth the interior and exterior of all light fixtures, including bulbs and tubes (March) located less than 4 meters above the ground.	Lors du changement des néons. When changing the tubes.
17.2 Conduites d'air, incluant celles à découvert et celles situées à 1,8 mètres du sol et plus, poutres, tuyauterie, rebords en hauteur, limons, corniches, etc.		17.2 Air ducts, including the exposed ones and those situated at 1,8 meter or more above floor level, beams, pipes, high ledges, stringers, cornices, etc.		
17.2.1	Nettoyer.	17.2.1	Clean.	A2/Y2
17.3 Plafonds		17.3 Ceilings		
17.3.1	Nettoyer les plafonds de tous les ascenseurs (mars, juillet, novembre).	17.3.1	Clean ceilings in elevators (March, July, November).	3A/3Y
17.3.2	Nettoyer tous les plafonds, incluant ceux des toilettes, mais n'incluant pas ceux des ascenseurs (janvier).	17.3.2	Clean all ceilings, including those in the washrooms but excluding the elevator ceilings (January).	2A/2Y
17.4 Puits de lumière (vitres et cadres)		17.4 Light wells (glass and frames)		
17.4.1	Atrium/Solarium Laver les cadres et les deux côtés des cloisons vitrées verticales de l'Atrium des secteurs no. 1 et 2 ainsi que du Solarium entre les secteurs no. 2 et 3 de l'édifice en avril, août, décembre.	17.4.1	Atrium/Solarium Wash frames and both sides of all vertical partitions of the Atrium of sectors No. 1 and 2 as those of the Solarium between sectors No. 2 and 3 of the building in April, August, December.	2A/2Y
17.5 Grilles d'alimentation et de retour d'air, diffuseurs, capotes des ventilateurs aspirants et grilles de tous les cadres métalliques		17.5 Exhaust grills, vent openings, air diffusers, ventilation hoods, grills in all metallic frames		
17.5.1	Nettoyer toutes les grilles d'alimentation et de retour d'air, tous les diffuseurs d'air et tous les cadres métalliques et ventilateurs.	17.5.1	Clean all exhaust grills, vent openings, air diffusers, metallic frames and fans.	1A/1Y
18. MURS		18. WALLS		
18.1 Armoires, bibliothèques, étagères rivées au mur		18.1 Cupboards, bookcases, shelving riveted to walls		
18.1.1	Laver les étagères des placards du concierge	18.1.1	Wash all shelving in the janitor's spaces	2A/2Y
18.2 Armoires à incendie, incluant l'intérieur et les vitres, les extincteurs, le matériel au mur.		18.2 Emergency fire cabinets, including interior, door glass, fire extinguishers, wall-hung equipment.		
18.2.1	Nettoyer au complet.	18.2.1	Clean completely.	2A/2Y
18.3 Cloisons et balustrades		18.3 Partitions and balustrades		
18.3.1	Laver les deux (2) côtés de toutes les cloisons en verre et des vitres dans les cloisons (avril, août, décembre) et les deux côtés des cloisons du couloir de la serre 1-A	18.3.1	Wash both (2) sides of all glass partitions and glass in partitions (April, August, December) as both sides of partitions and glass in 1-A passage of the green house.	2A/2Y
18.4 Décorations murales (tableaux, plaques, enseignes, panneaux de signalisation suspendus, alarmes d'incendie, etc.)		18.4 Wall decorations wall hangings (pictures, plates, signs, suspended direction panels, fire alarms, etc.)		
18.4.1	Passer un chiffon humide sur toutes les alarmes d'incendie.	18.4.1	Damp wipe all fire alarms.	2A/2Y
18.5 Écrans (tissus)		18.5 Screens (upholstery)		

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
18.5.1	Passer l'aspirateur sur tous les écrans (mai).	18.5.1	Vacuum all screens (May).	1A/1Y
18.6	Horloges (incluant vitres)	18.6	Clocks (including glass)	
18.6.1	Passer un chiffon humide (janvier, avril, juillet, octobre).	18.6.1	Damp wipe (January, April, July, October).	4A/4Y
18.7	Murs, colonnes	18.7	Walls, columns	
18.7.1	Murs des placards du concierge – Laver (janvier, avril, juillet, octobre).	18.7.1	Janitor space walls - Wash (January, April, July, October).	4A/4Y
18.7.2	Laver les murs des ascenseurs (mars, septembre, décembre).	18.7.2	Wash elevator walls (March, September, December).	3A/3Y
18.7.3	Murs de l'infirmerie - Laver et désinfecter (avril, octobre).	18.7.3	Public service health care unit walls – Wash and disinfect (April, October).	2A/2Y
18.8	Plinthes et moulures	18.8	Baseboards and mouldings	
18.8.1	Plinthes de l'infirmerie - Laver et désinfecter (avril, octobre).	18.8.1	Public service health care unit baseboards - Wash and disinfect (April, October).	2A/2Y
18.9	Portes, incluant cadrage, garde-pieds métalliques ou non, plaques, barres de poussée, grilles et vitres	18.9	Doors, including frames, non and metallic kick and hand plates, push bars, grills and glass	
18.9.1	Laver toutes les portes peintes et en métal métal (juin, décembre).	18.9.1	Wash all painted and metallic doors (June, December).	2A/2Y
18.9.2	Laver les grillages des portes (mars, septembre).	18.9.2	Wash door grills and rolling doors (March, September).	2A/2Y
18.10	Radiateurs	18.10	Radiators	
18.10.1	Laver tous les radiateurs à découvert et nettoyer les éléments des radiateurs visibles et les dessus des convecteurs (janvier, juillet).	18.10.1	Wash all open radiators and clean all heating elements of exposed radiators and convector covers (January, July).	2A/2Y
18.11	Stores vénitiens (horizontaux et verticaux)	18.11	Venetian blinds (horizontal and vertical)	
18.11.1	Passer un chiffon humide (juin).	18.11.1	Damp wipe (June).	1A/1Y
18.11.2	Détacher au besoin	18.11.2	Spot clean as needed	AB/AN
19.	PLANCHERS	19.	FLOORS	
19.1	Ameublement, incluant bancs, chaises, classeurs, tables, bureaux, lampes, coffre-forts, casiers, etc. et incluant armoires (sur pieds), bibliothèques, etc.	19.1	Furniture, including benches, chairs, filing cabinets, tables, desks, lamps, safes, lockers, etc. and including storage cabinets (on legs), bookcases, etc.	
19.1.1	Tous les meubles et appareils, Nettoyer et polir (mai, novembre).	19.1.1	All furniture and fixtures, Clean and polish (May, November).	2A/2Y
19.1.2	Casiers dans les vestiaires, l'extérieur - Nettoyer (avril, octobre).	19.1.2	Lockers in locker rooms, the exterior – Clean (April, October).	2A/2Y
19.1.3	Meubles de cuir, de simili-cuir et de vinyle - Nettoyer (février, août).	19.1.3	Leather, leatherette and vinyl upholstered furniture - Clean (February, August).	2A/2Y
19.1.4	Rebords et pattes qui se trouvent sous les bureaux - Passer un chiffon humide (février, août).	19.1.4	Ledges and legs inside desk wells – Damp wipe (February, August).	2A/2Y
19.2	Équipement de cuisine/électroménagers	19.2	Kitchen equipment/kitchen appliances	
19.2.1	Vider et laver les 3 frigos dans la cuisine et celui près des distributrices (avril, octobre)	19.2.1	Empty and clean the 3 refrigerators in the kitchen and another one by the vending machines (April, October)	2A/2Y
19.2.2	Nettoyer l'intérieur et l'extérieur de toutes les armoires de cuisine de la cafétéria uniquement (avril, septembre).	19.2.3	Clean the interior and exterior of all kitchen cupboards (April, September).	2A/2Y
19.3	Escaliers	19.3	Stairs	
19.3.1	Décaper et refaire la finition (Mars, Octobre)	19.3.1	Strip and refinish (March, October)	2A/2Y
19.4	Paliers	19.4	Landings	
19.4.1	Décaper et refaire la finition (Mars, Octobre)	19.4.1	Strip and refinish (March, October)	2A/2Y
19.5	Planchers	19.5	Floors	
19.5.1	Planchers des espaces d'entreposage achalandés – Laver. (Avril, Décembre)	19.5.1	Active storage space floors – Wash (April, December)	2A/2Y
19.5.2	Pièces, matériel électronique et téléphonique - Balayer et/ou passer l'aspirateur.	19.5.2	Electrical and telephone room floors – Sweep and/or vacuum.	2A/2Y-AB/AN

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
19.5.3	Laver tous les planchers des ascenseurs avec une brosse humide ou sèche et refaire la finition (février, août, novembre).	19.5.3	Wet or dry scrub all elevator floors and refinish (February, August, November).	3A/3Y
19.5.4	Sauf lorsqu'indiqué différemment au devis, laver tous les planchers recouverts d'un fini à plancher à la brosse humide ou sèche et en refaire la finition (janvier, septembre).	19.5.4	Except where indicated differently in the Specifications, wet or dry scrub all floors and refinish (January, September).	2A/2Y
19.5.5	Décaper et refaire la finition de tous les planchers des escaliers et paliers sauf les salles de toilettes (mai).	19.5.5	Strip and refinish all floors, stairs and landings except washrooms (May).	A/Y
19.6	Récipients à déchets (poubelles, corbeilles à papier, boîtes à ordures, seaux hygiéniques, partie inférieure des récipients à cigarettes, etc.)	19.6	Waste receptacles (garbage cans, wastepaper baskets, refuse receptacles, sani-cans, lower part of cigarettes urns, etc.)	
19.6.1	Corbeilles à papier, sauf celles des salles de toilettes - Laver et désinfecter (février, août).	19.6.1	Wastepaper baskets, excluding those in the washrooms - Wash and disinfect (February, August).	2A/2Y
19.7	Tapis et carpettes	19.7	Carpeting and mats	
19.7.1	L'entrepreneur devra démontrer, à la satisfaction du Ministre, qu'il possède les équipements, produits et connaissances nécessaires au nettoyage en profondeur des tapis.	19.7.1	The contractor must prove, to the Minister's satisfaction, that he possesses the necessary equipment, products and knowledge to clean the carpeting in depth.	
19.7.2	Restreindre l'utilisation des produits nocifs et volatils au possible. Lorsqu'il est indispensable d'y recourir en raison de la nature de certaines tâches, prendre toutes les mesures de protection nécessaires au cours de la manipulation et de l'application de matériaux toxiques et volatils, de manière à protéger les personnes contre les intoxications, les incommodités, senteurs désagréables ou tout autre inconvénient pouvant être causé par l'utilisation de matériaux de cette nature.	19.7.2	Keep use of toxic and volatile products to a minimum. Where they are essential for cleaning certain kinds of stains, take all necessary protective measures while handling and applying toxic and volatile products, so that nobody is exposed to intoxication, discomfort, unpleasant odours or any other inconvenience caused by the use of such materials.	
19.7.3	Installer au besoin des éventails et maintenir une ventilation adéquate.	19.7.3	Install fans as needed and maintain adequate ventilation.	
19.7.4	L'entrepreneur laissera les meubles et bureaux sur place lorsqu'il nettoie les tapis.	19.7.4	The contractor shall leave the furniture and offices in place while cleaning the carpeting.	
19.7.5	De concert avec le Ministre, élaborer un calendrier des opérations en fonction des besoins et de l'utilisation de l'emplacement par étage.	19.7.5	Together with the Minister, schedule operations by floor in accordance with user needs and utilization of the site.	
19.7.6	Exécuter chaque tâche sans interruption et la compléter en un temps déterminé.	19.7.6	Complete each task without interruption and in given time.	
19.7.7	Entreposer sur place l'outillage et les matériaux indispensables dans un endroit approuvé par le Ministre.	19.7.7	Store essential equipment and materials on site in a location approved by the Minister.	
19.7.8	Ramasser et évacuer, après chaque opération, les débris ou surplus de matériaux. Ne laisser aucun résidu de produit au sol ou sur toute autre surface.	19.7.8	After each operation, collect and remove debris or surplus materials. Do not leave product residues on floors or other surfaces.	
19.7.9	Les aspirateurs devront être en excellente condition afin d'aspirer en profondeur, utilisant de l'eau chaude sans produit.	19.7.9	Vacuum cleaners shall be in excellent work- ing order and capable of vacuuming in depth, using plain hot water.	
19.7.10	Nettoyer les tapis des ascenseurs (février, juin, octobre).	19.7.10	Clean elevator carpets (February, June, October).	AB/AN

ITEMS ET TÂCHES	ITEMS AND ACTIVITIES	FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
19.7.11 Nettoyer en profondeur, selon le devis, tous les tapis de l'immeuble au moyen d'un appareil à injection et extraction d'eau ou aux bonnets, selon la méthode jugée la plus appropriée pour la section de l'immeuble. (mai).	19.7.11 Clean, in depth, according to the specifications, all the building carpeting with a water injector extractor machine or using another appropriate method depending on the location. (May).	A/Y

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
20.	Fournitures	20.	Supplies	
20.1	L'entrepreneur fournira les matériaux, l'outillage et le matériel nécessaire pour exécuter adéquatement les travaux, y compris entre autres le papier, le savon, les sacs sanitaires, les sacs à déchets recyclables, les détergents, des aspirateurs avec filtre HEPA, etc. Le papier à main et le savon désinfectant pour les laboratoires sera fourni par le ministère fédéral.	20.1	The contractor will supply all materiel, tools and equipment necessary to execute the work satisfactorily, including toilet tissue, paperhand towel, soap, sani-bags, recyclable waste bags, detergents, vacuums with HEPA filter, etc. Paperhand towel, and disinfectant soap for the laboratories will be supply by the Federal Department.	
20.2	Les appareils avec moteur à combustion sont défendus à l'intérieur de l'immeuble.	20.2	Internal combustion motors are forbidden inside the building.	
21.	Nettoyage des immeubles	21.	Building cleaning operations	
21.1	Le jour et le soir, l'entrepreneur devra avoir sur place suffisamment de personnel en service pour exécuter toutes les tâches prévues au devis, incluant les tâches périodiques, les tâches régulières, les exigences spéciales et les urgences.	21.1	During the day and the evenings, the contractor shall maintain on site sufficient working staff to execute all cleaning requested in the specifications, including periodic and routine (regular) cleaning, all special requirements and emergencies.	
21.2	Un(e) surveillant(e) et/ou chef d'équipe et/ou employé(e) qualifié(e) devra être sur place en tout temps pendant l'exécution du nettoyage afin d'assurer la bonne marche des travaux ainsi qu'une liaison constante entre le Ministre et l'entrepreneur lorsque surviennent des cas d'urgence. L'entrepreneur doit se rapporter au chef gestion des installations pour faire un suivi du travail.	21.2	A supervisor and/or team leader and/or qualified employee must be on site at all times during the cleaning operations in order to insure a proper execution of the work along with a constant communication line between the Minister and the contractor, in case of emergencies. The contractor must report to Head, Facilities Management to do a work follow up.	H/W (suivi/follow up)
21.3	Tous les membres des équipes de jour et de soir doivent suivre les instructions du Ministre, qu'elles comportent ou non de légères modifications par rapport au devis.	21.3	All day and night team members shall follow the Minister's directives, whether or not they modify, to a small extent, the specifications.	
21.4	Du lundi au vendredi inclusivement, le nettoyage de jour doit débuter à 10:00 et se terminer au minimum à 14:00. Au moins un(e) employé(e) devra être sur les lieux en tout temps pendant ces heures de travail. Les travaux seront exécutés de façon à ne pas déranger les occupants.	21.4	From Monday to Friday inclusive, the day cleaning must begin at 10:00 and be completed no sooner than 14:00. At least one employee shall be on the premises at all times during these working hours. The work shall be performed in such a way that it shall not disturb the occupants.	
21.5	Du lundi au vendredi inclusivement, le nettoyage régulier doit débuter à 17:00 et être complété pour 22:00.	21.5	From Monday to Friday inclusive, the regular cleaning must begin at 17:00 and be completed by 22:00.	
21.6	Les travaux périodiques seront exécutés le samedi et dimanche entre 08:00 et 23:00, ou du lundi au vendredi de 18.00 à 23.00.	21.6	Periodic work will be performed on Saturday and Sunday between 08:00 and 23:00, or Monday through Friday from 18.00 until 23.00.	
21.7	Les heures mentionnées aux articles précédents .5, .6 et .7 peuvent être modifiées selon les besoins du Ministre.	21.7	Hours mentioned in preceding articles .5, .6 and .7 may be modified as Minister's need.	
21.8	Les travaux décrits dans le présent devis n'auront pas à être accomplis lors des jours fériés (11 jours par an) en vigueur dans la Commission de la Fonction publique du Canada.	21.8	The work described in the present specifications will not be performed on Public Service Commission of Canada paid general holidays (11 days yearly).	

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
21.9	Les travaux de nettoyage devront se faire sans qu'il ne faille éclairer plus de 25% de l'immeuble à la fois en dehors des heures normales de travail. Par exemple, pour chaque étage ou section d'étage, il faudra terminer les travaux et éteindre les lumières avant de commencer à travailler ailleurs. Lorsque les bureaux individuels ont leur propre commutateur, allumer les lumières en entrant et les éteindre en sortant.	21.9	Cleaning operations should be carried out in such a manner that no more than 25% of the building will be illuminated while cleaning operations are underway during unoccupied hours, i.e.: work should be completed on each floor or in each section of a floor and lights switched off in that area before other work may begin. When private offices have their own switches, switch the lights on and off when entering and leaving.	
21.10	Au moment de l'adjudication du contrat, l'entrepreneur doit présenter, par écrit, son plan des travaux, qui doit être conforme au devis.	21.10	At the time of contract award, the contractor will submit in writing his operational plan which must meet all specifications.	
22.	Nettoyage - Exigences spéciales	22.	Cleaning - Special requirements	
22.1	Pendant qu'il nettoie les entrées, vestibules, etc. l'entrepreneur posera des pancartes "planchers mouillés" lors du lavage des planchers.	22.1	While cleaning lobbies, entrances, etc., the contractor will displaying "wet floor" signs while washing the floors.	
22.2	En sus du ménage régulier l'équipe de jour (10:00-14:00) doit patrouiller les locaux SS-12, SS-13, 1-74, 1-76, 2-61, 2-62, la cuisine 1-47 et la salle à manger afin de porter une attention particulière et s'assurer de la propreté des lieux et la quantité suffisante de fournitures sanitaires en tout temps. L'équipe devra dégager immédiatement, à l'aide d'un plongeur, les toilettes, lavabos, urinoirs et goulottes de vidanges bloqués. Si le problème persiste, avisez le représentant du Ministre	22.2	Besides regular cleaning, the day team (10.00-14.00) must patrol rooms SS-12, SS-13, 1-74, 1-76, 2-61, 2-62, kitchen 1-47, dining room 1-43 to ensure tidiness at all times and to make sure of the availability of all sanitary supplies. The day team should clear all blocked toilets, wash basins, urinals and drains with a plunger. If the problem remains, inform the Minister representative.	2Q/2D+SD/UR
22.3	Sur demande du Ministre, pendant la durée du présent contrat et, s'il y a lieu, de son extension, l'entrepreneur pourrait avoir à nettoyer au complet tous les tapis de l'immeuble ou certaines sections en plus du nettoyage annuel. L'entrepreneur pourrait aussi avoir à nettoyer les sections des serres (plancher, vitrage, etc.). L'entrepreneur sera rémunéré selon les surfaces nettoyées.	22.3	On Minister request, during the present contract and, if necessary, his extension, the contractor could have to clean all building carpets or section of building in addition to the annual cleaning. The contractor could also have to clean greenhouse areas (floor, window glasses, etc.). The contractor will be paid according to the cleaning surfaces.	SD/UR
22.4	Dans la salle à manger, les tâches suivantes devront être exécutées deux (2) fois par jour, en sus de l'entretien régulier, soit à 11:00 et 14:00 et plus souvent, au besoin: 1) Nettoyer les tables, chaises, comptoirs et éviers; 2) Vider les récipients à déchets et remplacer les sacs de plastique. 3) balayer le plancher	22.4	The following tasks will have to be performed twice (2) a day, beside the regular cleaning, in the lunchrooms and restrooms, at 11:00 and 14:00 and more often, if needed: 1) Clean all tables, chairs, counters and sinks; 2) Empty all garbage, receptacles and replace plastic bags. 3) sweep the floors	2Q/2D+AB/AN 2Q/2D+AB/AN 2Q/2D
22.5	Les planchers du rez-de-chaussée (section centrale) et les escaliers de l'entrée principale devront être lavés aux 2 jours du 1 ^{er} mai au 31 octobre inclusivement et une (1) fois par jour du 1 ^{er} novembre au 30 avril inclusivement soit de 10:00 à 14:00, ou plus souvent, selon le besoin.	22.5	First floor(central section), as main entrance stairs must be washed once every other day from May 1 st to October 31 st inclusive and once (1) time a day from November 1 st to April 30 th inclusive from 10:00 to 14:00 or more often, if needed.	Q2/D2 (mai à octobre inclusivement) Q/D+ (novembre à avril inclusivement)/ + AB/AN
23.	Secteurs exclus	23.	Excluded areas	
23.1	La chambre des transformateurs électriques toutes les salles mécaniques et les puits de	23.1	Electrical transformers room, mechanical rooms, ventilation pit.	

ITEMS ET TÂCHES		ITEMS AND ACTIVITIES		FRÉQUENCES/ FREQUENCIES
	ventilation .			
24.	Normes linguistiques	24.	Linguistic standards	
24.1	Tout(e) employé(e) de l'entrepreneur devra pouvoir communiquer efficacement, oralement, en français.	24.1	All of the contractor's employees must be able to communicate verbally clearly, in French.	
25.	Uniformes et/ou autres vêtements	25.	Uniforms and/or other garments	
25.1	Tous(tes) les préposés(es) au nettoyage de l'immeuble doivent porter l'uniforme suivant sauf avis contraire: a) Les préposés(es) à l'entretien doivent porter une chemise et un pantalon ou une salopette coordonnés, de type industriel. b) L'employeur est responsable de s'assurer que les employés utilisent toute autre pièce de vêtement appropriée aux divers travaux.	25.1	All cleaning personnel employed in this building must wear the following uniform unless you hear to the contrary: a) Cleaning personnel must wear industrial type matching shirts and trousers or coveralls. b) The employer has to make sure that employees wear any other appropriate clothing, according to requested work.	
25.2	Tous(tes) les préposés(es) au nettoyage de l'immeuble devront porter des gants protecteurs de latex ou de caoutchouc épais ou tout autre type de gants résistants aux produits chimiques. Les gants jetables tels ceux utilisés lors de procédures médicales ou pour la manipulation de nourriture ne sont pas acceptables.	25.2	All employees performing cleaning tasks in the building must wear protective gloves made of latex or thick rubber, or any other type of gloves that are chemical resistant. Disposable gloves used for medical procedures or to manipulate food are not acceptable.	

GLOSSAIRE ET DESCRIPTION DÉTAILLÉE		NORMES QUALITATIVES	
REMARQUES SPÉCIALES		REMARQUES SPÉCIALES	
Cette section s'applique à tous les travaux décrits au devis.			
26. DÉFINITIONS GÉNÉRALES		26. DÉFINITIONS GÉNÉRALES	
26.1 <u>Chef d'équipe</u>	Employé(e) chargé(e) de voir à la formation d'autres employés(es) et à la surveillance de ceux-ci tout en exécutant des travaux d'entretien.		
26.2 <u>Surveillant(e)</u>	Employé(e) chargé(e) de suivre la bonne marche des travaux. Cet(te) employé(e) n'exécute pas des travaux d'entretien.		
26.3 <u>Employé(e) qualifié(e)</u>	Employé(e) ayant la compétence pour agir comme chef d'équipe ou surveillant(e).		
26.4 <u>Détritus</u>	Comprend les trombones, agrafes, papiers, épingles, cordages des vadrouilles et tous les autres objets inutilisables qui se trouvent sur les planchers et les tapis ainsi que sur le sol.		
26.5 <u>Époussetage</u>	<p>Passer un chiffon humide ou traité, un balai à franges non traité et/ou un aspirateur muni d'accessoires appropriés pour enlever la saleté, la poussière, les taches et les toiles d'araignée.</p> <p><u>Méthode</u></p> <p>Commencer par le haut des surfaces et travailler en descendant. Procéder autour de la pièce en se déplaçant dans le sens des aiguilles d'une horloge ou en sens inverse. N'utiliser un épousseteur à main que lorsqu'il n'est pas pratique d'utiliser un linge ou lorsque son utilisation prendrait trop de temps. Avant d'épousseter les bureaux, être certain d'avoir épousseté toutes les hautes surfaces et les corniches situées à proximité des travaux. Ensuite, essuyer les filières à l'aide d'un linge replié sur lui-même. Lorsque le linge est sale, replier celui-ci sur un côté propre et continuer. Utiliser un épousseteur à main lorsque l'on époussette la partie inférieure du bureau, qui abrite les jambes. Déplacer les objets pour épousseter dessous ceux-ci. La manière facile de déplacer les objets lourds, sans marques, est de glisser ceux-ci. Soulever les objets légers, épousseter là où ils se trouvaient et les replacer à leur endroit original. Ne pas déplacer les papiers. Épousseter autour de ceux-ci. Pour épousseter les téléphones, ne pas envoyer directement de solution nettoyante sur ceux-ci mais sur le chiffon humide. Épousseter les chaises de haut en bas. Utiliser un épousseteur à main pour les pattes et la partie inférieure, lorsque pratique. Épousseter l'ameublement recouvert de matériel selon le besoin.</p>	26.5 <u>Époussetage</u>	Tous les articles époussetés doivent être libres de poussière, de saletés, de taches et de hachures. Leur apparence doit être propre en tout temps.
26.6 <u>Nettoyage périodique</u>	Les opérations de nettoyage qui doivent être exécutées moins souvent que mensuellement.		

GLOSSAIRE ET DESCRIPTION DÉTAILLÉE		NORMES QUALITATIVES	
26.7	<u>Nettoyage régulier ou de routine</u> Les opérations de nettoyage qui doivent être exécutées à intervalles réguliers, mensuellement ou plus souvent.		
26.8	<u>Nettoyer</u> Sauf lorsqu'indiqué différemment par le Ministre, signifie rendre net, propre en débarrassant de tout ce qui ternit, salit. Inclue en tout temps le lavage au complet de l'item ainsi qu'un ou plusieurs des items suivants, au besoin: dégraisser, détacher, balayer, passer le vacuum, épousseter, essuyer, astiquer, récurer et/ou briquer.		
26.9	<u>Nettoyeur, travaux légers</u> Ramasse les déchets et les détrituts, vide les cendriers et les nettoie, vide les corbeilles à papier et les petits récipients à rebuts, enlève les matières étrangères des fontaines, s'occupe de légers travaux urgents de nettoyage, enlève les taches, nettoie les meubles et les garnitures et époussette toutes les surfaces (sans devoir grimper sur quoi que ce soit ou utiliser une échelle), passe la vadrouille humide, la vadrouille sèche et l'aspirateur, refait le plein des articles nécessaires dans les salles de toilette, nettoie les cabinets, les lavabos, les équipements chromés ou métalliques, les miroirs et les distributeurs et, lorsque requis, enlève et replace les draps et couvertures et/ou fait les lits.		
26.10	<u>Nettoyeur, travaux lourds</u> En plus d'effectuer les mêmes tâches que le nettoyeur, travaux légers, transporte, vide et nettoie les gros récipients à rebuts, lave à la vadrouille et à la brosse les planchers, enlève et applique les finis à planchers, scelle les planchers, passe un aspirateur sur les murs et les plafonds et lave ceux-ci, nettoie les appareils d'éclairage, remplace les ampoules et les tubes, manœuvre les appareils de nettoyage électriques ou autres, s'occupe d'autres travaux lourds connexes.		
26.11	<u>Patrouilles</u> En plus du nettoyage de routine, nettoyer ce qui a été renversé, enlever les détrituts de tout l'ameublement, nettoyer avec un chiffon humide les éviers, les comptoirs et les urnes à cigarettes, ramasser les détrituts qui se trouvent sur le plancher et vider les récipients à déchets. Pour les toilettes, voir la section 4 du présent devis.	26.11	<u>Patrouilles</u> Les planchers, l'ameublement, les comptoirs et les accessoires de toilettes doivent être exempts de détrituts, de poussière, de saletés et de taches. Les cendriers et les récipients à déchets doivent avoir été vidés et être propres. Les distributeurs doivent être remplis et propres.
26.12	<u>Rebuts/déchets</u> Comprend le contenu des récipients à déchets (poubelles, corbeilles à papier, etc.), cendriers à sable, les récipients pour serviettes hygiéniques.		
26.13	<u>Volée d'un escalier ou escalier</u> Comprend les marches et contremarches situées entre deux niveaux et inclue les paliers.		
27.	NETTOYAGE INTÉRIEUR	27.	NETTOYAGE INTÉRIEUR

GLOSSAIRE ET DESCRIPTION DÉTAILLÉE	NORMES QUALITATIVES
<p>27.1. <u>Appareils d'éclairage</u></p> <p>Couper l'électricité dirigée vers l'appareil et s'assurer d'avoir les mains sèches. Ne pas utiliser un escabeau en métal tel l'aluminium. Enlever le couvercle protecteur et nettoyer celui-ci des deux côtés. Passer l'aspirateur et un chiffon sec, traité sur toutes les parties intérieures et extérieures de l'appareil en prenant bien soin de ne pas utiliser d'eau afin de ne pas affecter les contacts.</p>	<p>27.1. <u>Appareils d'éclairage</u></p> <p>Après le nettoyage, les appareils devraient être exempts de poussière, de saletés et d'insectes. Ils devraient présenter un certain éclat ainsi qu'avoir un aspect propre.</p>
<p>27.2 <u>Conduites d'air, etc.</u></p> <p><u>Surface nettoyable du plafond</u></p> <p>Les surfaces en hauteur, à moins qu'une autre partie du devis l'indique différemment, incluent, mais sans se limiter à celles-ci, les pièces d'équipement suivantes: conduits d'air, câbles et tubes électriques ou autres enveloppes isolantes, tuyaux d'extincteurs, événements et grilles d'aération, charpentes et poteaux en acier, conduites et tuyaux, parties en béton et en métal du plafond, armatures, traverses, fixations, petits détecteurs de chaleur, tous les tuyaux, les plates-formes de métal, toutes les colonnes d'appui, les poutres et l'équipement de support en acier jumelé à celles-ci, les éléments du système de diffusion publique fixé au plafond, les boîtes de dérivation des panneaux électriques, les joints à fourreau des tuyaux, les conduites de descente des eaux du toit, les buses d'humidificateurs et à vapeur et soupapes des tuyaux. Les items inclus sont les items reliés à toutes les parois horizontales des plafonds et ceux placés plus bas que celles-ci, jusqu'à concurrence de la hauteur spécifiée dans le devis mais n'incluant pas la surface des murs.</p>	
<p>27.3 <u>Plafond/tuiles acoustiques</u></p> <p>Enlever la saleté, la poussière et les fils d'araignée en passant l'aspirateur avec un attachement approprié.</p> <p><u>Note:</u> Toujours laver/nettoyer les plafonds avant les murs.</p>	<p>27.3 <u>Plafond/tuiles acoustiques</u></p> <p>Les tuiles doivent être libres de poussière, de saleté et de fils d'araignées.</p>
<p>27.4 <u>Grilles d'alimentation et de retour d'air, diffuseurs, capotes des ventilateurs aspirants et grilles de tous les cadres métalliques</u></p> <p>Nettoyer afin d'enlever la saleté et la poussière. Les assécher avec un chiffon propre après le nettoyage.</p>	<p>27.4 <u>Grilles d'alimentation et de retour d'air, diffuseurs, capotes des ventilateurs aspirants et grilles et tous les cadres métalliques</u></p> <p>Les items nettoyés doivent être libres de poussière, de saleté, de suie, de taches d'eau et d'éclaboussures.</p>
<p>27.5 <u>Détachage</u></p> <p>Faire disparaître les traces de doigts, les salissures et les graffitis des surfaces verticales et/ou horizontales avec un chiffon humide, puis avec un chiffon sec.</p>	<p>27.5 <u>Détachage</u></p> <p>Il ne doit pas y avoir d'empreintes de doigts, des salissures ou des graffitis sur aucune surface verticale et/ou horizontale.</p>
<p>27.6 <u>Surfaces métalliques</u></p> <p>Nettoyer. Enlever les saletés avec un détergent synthétique ou produit approuvé (toujours frotter dans le sens du grain dans le cas des items en acier inoxydable), rincer, bien sécher à l'aide d'un linge sec et doux et polir. Ne pas utiliser d'abrasifs et signaler au Ministre tout défaut du métal ou de son revêtement.</p>	<p>27.6 <u>Surfaces métalliques</u></p> <p>Il ne doit pas y avoir de saletés, taches ou empreintes sur le métal. Après le nettoyage, les surfaces doivent être sèches et exemptes de traînées. Les surfaces doivent bien reluire, spécialement dans le cas des métaux non-ferreux.</p>

GLOSSAIRE ET DESCRIPTION DÉTAILLÉE		NORMES QUALITATIVES	
27.7	<u>Distributrices de savon, papier à mains et hygiénique et de serviettes sanitaires</u> Nettoyer et désinfecter avec un produit approuvé par le manufacturier et s'assurer en tout temps que les distributrices contiennent assez de produits (serviettes de papier, savon, papier hygiénique, etc.), pour faire face à la demande et faire en sorte qu'aucune distributrice ne se retrouve vide en tout temps.	27.7	<u>Distributrices de savon, papier à mains et hygiénique et de serviettes sanitaires</u> Les distributrices seront propres, désinfectées et luisantes en tout temps. Elles contiendront toujours suffisamment de produits pour faire face à la demande.
27.8	<u>Vitres/nettoyage</u> Laver les surfaces avec un nettoyeur à vitre commercial ou une solution à base de détergent synthétique et l'essuyer avec un chiffon sec. Ne pas utiliser d'abrasif pour le nettoyage des fenêtres comportant une pellicule réfléchissante.	27.8	<u>Vitres/nettoyage</u> Les vitres doivent être propres des deux côtés et ne pas présenter de hachures. Les châssis, rebords des fenêtres et le plancher doivent être propres et sans taches d'eau. Les objets déplacés doivent être remis à leur place habituelle.

GLOSSAIRE ET DESCRIPTION DÉTAILLÉE		NORMES QUALITATIVES	
27.9	<p><u>Murs/colonnes</u></p> <p><u>Surface nettoyable du mur</u></p> <p>Les différents travaux de nettoyage de surfaces des murs, sans s'y limiter exclusivement, à moins qu'une partie du devis l'indique expressément, incluent les pièces d'équipement suivantes: les conduits, câbles et tubes électriques ou autres enveloppes isolantes, événements et grilles d'aération, surfaces en métal ou en béton, charpentes en acier et la tuyauterie, etc. Toutes les parois verticales rattachées ou jointes aux murs sont comprises dans le nettoyage des murs.</p> <p><u>Surfaces basses</u></p> <p>Surfaces nettoyables inférieures à 1,8 mètres.</p> <p><u>Surfaces élevées</u></p> <p>Surfaces nettoyables supérieures à 1,8 mètres, accessibles par échelle ou d'autre manière.</p> <p><u>Méthode de nettoyage</u></p> <p>Après avoir rassemblé l'outillage nécessaire, préparer la solution en remplissant deux chaudières d'eau chaude jusqu'entre le quart et la moitié de chacune. Ajouter le détergent synthétique dans la chaudière contenant la solution nettoyante selon les instructions du fabricant. Lorsque les murs doivent être désinfectés, ajouter le germicide à l'eau de rinçage. <u>Ne pas mélanger le germicide avec la solution nettoyante</u> car ceci risquerait de le neutraliser. Placer la solution nettoyante dans une chaudière et le germicide dans l'eau de rinçage. Enlever tout objet occupant l'espace mural à être nettoyé et mettre en place l'équipement nécessaire pour laver. Si le débit d'eau ne peut pas être contrôlé adéquatement, placer des draps absorbants sur le plancher. Épousseter les murs pour enlever le plus de saleté possible. Épousseter les murs en commençant par le bas, utilisant une vadrouille sèche, non traitée ou un plumeau. Tremper l'éponge dans la solution et lui mettre une légère pression pour enlever l'excès d'eau et empêcher les coulisses. Commencer à laver par le bas de chaque mur, en lavant par sections de 3 pieds par 3 pieds et rincer chaque section immédiatement, avant que la solution et la saleté ne sèchent sur le mur. Vérifier qu'il n'y a aucune éclaboussure de solution ou d'eau de rinçage sur les murs ou ailleurs.</p>	27.9	<p><u>Murs/colonnes</u></p> <p>Après le lavage, les murs doivent être libres de taches, de saleté, poussière et graisse. Ils doivent présenter une apparence propre et, lorsque requis, doivent avoir été désinfectés.</p>
27.10	<p><u>Stores vénitiens</u></p> <p>Passer un chiffon humide sur le support supérieur et sur les lamelles, des deux côtés.</p>	27.10	<p><u>Stores vénitiens</u></p> <p>Le support supérieur et les lamelles doivent être propres et sans poussière.</p>

GLOSSAIRE ET DESCRIPTION DÉTAILLÉE		NORMES QUALITATIVES	
27.11	<p><u>Tableaux pour écriture</u></p> <p><u>Nettoyage à sec/ardoise</u></p> <p>Enlever les craies et brosses des tablettes et nettoyer le tableau avec un grand chiffon doux, un chamois ou un nettoyeur de tableau n° 1106 "Hygiena". Plier le chiffon ou le chamois pour qu'il tienne bien dans la main et commencer à essuyer le tableau de gauche à droite, en commençant par le haut. Nettoyer tout le tableau, puis, avec un autre chiffon, nettoyer le porte-craies. Remettre les craies et les brosses en place sur la tablette après avoir passé celles-ci au vacuum.</p> <p><u>Lavage des tableaux d'ardoise</u></p> <p>Enlever les craies et les brosses des tablettes. Enlever le surplus de poussière de craie du tableau et de sa tablette à l'aide d'un linge sec. Appliquer de l'eau propre sur le tableau à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon tordu à moitié. Utiliser une lame-raclette pour enlever le surplus d'eau. Nettoyer et assécher le tableau et la tablette à fond avec un chiffon sec et propre (ne pas laisser sécher à l'air). Lorsque le tableau est sec, en recouvrir les surfaces de craie blanche (appliquer la longueur de la craie sur le tableau) et frotter la poussière à l'aide d'une brosse ou d'un linge sec.</p> <p><u>Nettoyage/tableaux magnétiques</u></p> <p>Utiliser une solution nettoyante fournie par le fabricant ou un chiffon humidifié à l'eau propre pour le nettoyage quotidien. Pour un nettoyage plus en profondeur, utiliser une solution contenant un détergent synthétique doux. Pour enlever les taches rebelles ou autres causées par l'utilisation de mauvais marqueurs, utiliser de l'alcool.</p> <p><u>Note:</u> Ne pas utiliser de poudre abrasive, lames de rasoir ou toute autre chose qui pourrait égratigner ou endommager la surface.</p>	27.11	<p><u>Tableaux pour écriture</u></p> <p>Aucune marque ou poussière de craie ne devrait être visible sur la surface du tableau, sur la tablette ou sur les brosses à effacer.</p>
27.12	<p><u>Meubles recouverts de vinyle et de similicuir</u></p> <p>Nettoyer avec un produit approuvé afin d'enlever toute tache et/ou saleté.</p>	27.12	<p><u>Meubles recouverts de vinyle et de similicuir</u></p> <p>Les meubles doivent être libres de saletés, poussière et de taches.</p>
27.13	<p><u>Récipients à cigarettes</u></p> <p>Enlever tous les débris de la partie contenant le sable et les placer dans un récipient métallique distinct. Enlever tous les débris de la base des récipients, passer un linge humide à l'intérieur et nettoyer et polir les sections de métal.</p>	27.13	<p><u>Récipients à cigarettes</u></p> <p>Tous les débris doivent avoir été enlevés. Tous les récipients doivent être et avoir l'air d'être propres et doivent reluire.</p>
27.14	<p><u>Fontaines réfrigérées</u></p> <p>Nettoyer et désinfecter toutes les surfaces des fontaines.</p>	27.14	<p><u>Fontaines réfrigérées</u></p> <p>Les surfaces métalliques, émaillées ou en porcelaine doivent être propres, libres de taches et doivent reluire. Toutes les surfaces doivent être libres de toute marque, tache ou hachures. Toutes les fontaines doivent avoir été désinfectées.</p>

GLOSSAIRE ET DESCRIPTION DÉTAILLÉE		NORMES QUALITATIVES	
27.15	<u>Grilles essuie-pieds/nettoyage</u> Ôter les grilles, nettoyer les grilles, incluant entre les barreaux, ainsi que le drain et l'évidement et replacer les grillages.	27.15	<u>Grilles essuie-pieds/nettoyage</u> Les grilles doivent être propres et libres de saleté et de détritrus. Il en va de même pour les drains et les évidements.
27.16	<u>Balayage/passé une vadrouille sèche, traitée</u> Enlever la poussière et la terre de la surface sèche. <u>Lorsque les solvants n'attaquent pas la surface du plancher</u> , se servir d'une vadrouille (balai à franges) traitée d'un produit de balayage à base de solvant. <u>Lorsque les solvants attaquent la surface du plancher</u> , se servir d'une vadrouille traitée d'un produit de balayage à base de cire. Traiter les vadrouilles (balais à franges) au moins une journée avant de s'en servir afin de ne pas laisser de hachures sur le plancher.	27.16	<u>Balayage/passé une vadrouille sèche, traitée</u> Les planchers doivent être libres de poussière, de saletés, de détritrus ou d'autres corps étrangers y compris dans les coins, le long des murs, dessous et derrière les radiateurs à découvert, sous les meubles, derrière les portes et partout ailleurs sur les planchers. Déplacer les meubles ou tout autre article, lorsque requis, et replacer ceux-ci à leur endroit original après le balayage.
27.17	<u>Décapage/lavage à la brosse</u> Enlever la couche supérieure ou toutes les couches du fini à plancher en utilisant la méthode de lavage soit à la brosse humide (quantité minimale d'eau), soit à la brosse sèche. Pour la méthode humide, ne répandre qu'un minimum de solution et bien rincer le plancher deux (2) fois avant d'appliquer le scellant ou le fini à plancher. Pour la méthode à la brosse sèche, passer une moppe humide deux (2) fois sur tout le plancher avant d'appliquer le scellant ou le fini à plancher. Bien nettoyer les plinthes après avoir fini.	27.17	<u>Décapage/lavage à la brosse</u> Après le lavage, le plancher doit être exempt de poussière, de saletés et de taches de surface. Après le décapage, il ne doit pas rester de cire ni d'enduit sur le plancher. Les meubles ou autres articles entravant la bonne marche des travaux devront être déplacés et remis à leur emplacement original après les travaux. Les murs, plinthes et autres surfaces doivent être exemptes d'éclaboussures, de taches d'eau et de marques faites par l'outillage.
27.18	<u>Encaustiquage par pulvérisation</u> Vaporiser une solution contenant un produit identique ou compatible avec le fini à plancher déjà utilisé sur le plancher balayé, à une distance devant la polisseuse. Prendre soin de ne pas éclabousser les meubles, les portes et les plinthes. Lorsque la machine est en marche, faire disparaître par frottement les marques noires et les irrégularités. Lorsque la surface du tampon s'engorge, retourner celui-ci ou le remplacer. Poursuivre l'encaustiquage jusqu'à disparition de toutes les marques de passage et jusqu'à ce que le plancher brille de nouveau. Une fois l'encaustiquage par pulvérisation terminé, balayer à nouveau le plancher.	27.18	<u>Encaustiquage par pulvérisation</u> Le plancher doit être libre de marques noires, d'irrégularités, de poussière, de saletés ainsi que d'effet de fange et d'ondulations causés par un surplus d'encaustique. Le plancher doit être et paraître propre. Les meubles, plinthes et portes doivent être exempts de résidus de vaporisation.
27.19	<u>Finition du plancher</u> Après le décapage, s'assurer de bien rincer le plancher avec une solution neutralisante (ramener le pH à 7). Appliquer au moins une couche d'un produit de scellement à base d'eau jusqu'au mur et quatre (4) couches minces d'un fini à plancher résistant, à haute teneur en résine acrylique métallique, autopolissant et antidérapant. La première couche de fini à plancher devra être appliquée à partir de 30 centimètres des plinthes. Les deux couches suivantes devront se rapprocher graduellement des plinthes tandis que la dernière couche ira jusqu'aux plinthes. Appliquer chaque couche de fini à plancher dans le sens contraire de la précédente. À la fin de l'opération, bien nettoyer les plinthes et/ou bas de murs et de portes afin de faire disparaître les éclaboussures et hachures.	27.19	<u>Finition du plancher</u> Le plancher doit être exempt de toute saleté, de hachures, de marques de cordage, d'endroits oubliés et de tout autre signe d'une mauvaise application. Le plancher doit être propre et luisant, incluant dans les coins, le long des murs et sous les meubles. Il ne doit y avoir aucun résidu sur les murs, portes, plinthes, meubles et toute autre surface. Après l'opération de finition, remettre les meubles et tout autre matériel à leur endroit original.

GLOSSAIRE ET DESCRIPTION DÉTAILLÉE		NORMES QUALITATIVES	
27.20	<u>Laver à la brosse</u> Étendre sur le plancher et agiter une solution contenant un détergent neutre à l'aide d'une autolaveuse munie d'une brosse ou d'un tampon, enlever la solution à base de détergent, rincer à l'eau propre et essuyer. Dans les salles de toilettes ou ailleurs, lorsque requis, laver les planchers avec une solution antiseptique ou rincer ceux-ci avec une solution antiseptique et essuyer celle-ci.	27.20	<u>Laver à la brosse</u> Déplacer les meubles ou tout autre article, lorsque requis, et replacer ceux-ci à leur endroit original après le balayage. Le plancher doit être libre de poussière, de saletés, de hachures, d'eau et de taches de surface. Les murs, les plinthes et les autres surfaces doivent être exemptes d'éclaboussures, de taches d'eau et d'égratignures causées par l'outillage. L'on ne doit retrouver aucune solution nettoyante sous les pattes des meubles, les partitions et les armoires.
27.21	<u>Laver/nettoyer à l'aide d'une vadrouille humide</u> Étendre sur le plancher une solution contenant un détergent neutre et agiter celle-ci à l'aide d'une vadrouille. Enlever la solution contenant le détergent, rincer avec de l'eau propre et essuyer le plancher. Dans les salles de toilettes, à l'infirmierie ou ailleurs lorsque spécifié, laver avec une solution antiseptique ou rincer le plancher avec une solution antiseptique et l'essuyer.	27.21	<u>Laver/nettoyer à l'aide d'une vadrouille humide</u> Le plancher doit être libre de poussière, de saletés, de hachures, de franges de vadrouille, d'eau et de taches de surface. Les murs, les plinthes et les autres surfaces doivent être exemptes d'éclaboussures, de taches d'eau et d'égratignures causées par l'outillage. L'on ne doit retrouver aucune solution nettoyante sous les pattes des meubles, les partitions et les armoires.
27.22	<u>Polir/encaustiquer les planchers</u> Polir et encaustiquer tout le plancher à l'aide d'une polisseuse munie d'une brosse ou d'un tampon jusqu'à ce que le plancher brille à nouveau.	27.22	<u>Polir/encaustiquer les planchers</u> Le plancher doit être libre de poussière et de saletés. Les murs, plinthes et autres surfaces doivent être exemptes de taches et marques faites par l'outillage. La surface du plancher doit être propre et brillante.
27.23	<u>Récipients à déchets/vider</u> Vider tous les récipients, fournir et installer les sacs de plastique d'une taille adéquate et remplacer ceux-ci lorsqu'ils sont sales ou déchirés. Les sacs doivent être changés lorsqu'on y a jeté des déchets organiques ou trempés. Vider les cendriers dans un récipient métallique distinct et les nettoyer avec un chiffon humide. Transporter les déchets dans une zone d'entreposage désignée distincte, à l'épreuve du feu.	27.23	<u>Récipients à déchets/vider</u> Il ne doit rester aucun déchet dans les récipients. Les sacs de plastique doivent être installés dans les récipients et l'extérieur des récipients doit avoir été nettoyés et être propre. Les cendriers doivent être propres.
27.24	<u>Détacher les carpettes et tapis</u> Il est de grande importance de détacher les carpettes et tapis immédiatement après qu'ils ont été tachés. Déterminer la nature des taches par la vue, le toucher ou l'odorat, puis les enlever avec le détachant approprié, conformément aux instructions fournies avec les détachants disponibles sur le marché.	27.24	<u>Détacher les carpettes et tapis</u> Les tapis et carpettes doivent être sans taches et ne doivent pas être décolorés après le détachage.
27.25	<u>Détacher les tapis d'entrée (sel)</u> Après avoir passé l'aspirateur, couvrir d'eau les taches de sel, laisser reposer pendant dix minutes, aspirer l'eau et recommencer jusqu'à disparition des taches.	27.25	<u>Détacher les tapis d'entrée (sel)</u> Les tapis doivent être libres de taches et ne doivent pas être décolorés.
27.26	<u>Passer l'aspirateur</u> Enlever la poussière, la saleté et les débris avec un aspirateur commercial de type à cuve ou vertical avec filtre HEPA, possédant la puissance nécessaire pour aspirer ceux-ci et équipé d'un système de filtration minimisant la sortie subséquente des particules de poussière et de saleté aspirées.	27.26	<u>Passer l'aspirateur</u> Les carpettes et les tapis devront être libres de poussière, de saletés et de tout autre type de débris. Les poils de tapis devront converger dans la même direction. Ce qui précède s'applique aussi aux tapis- sous-chaise en forme de T.

GLOSSAIRE ET DESCRIPTION DÉTAILLÉE		NORMES QUALITATIVES	
27.27	<u>Passer l'aspirateur sur les tapis d'entrée</u> Enlever le sable, la neige fondante et l'eau avec un aspirateur à débris secs ou humides, de type industriel et muni des accessoires appropriés.	27.27	<u>Passer l'aspirateur sur les tapis d'entrée</u> Il ne doit pas y avoir de poussière, de saletés, de sable, neige fondante, sel ou eau après l'exécution de cette tâche. Voir à ce qu'il n'y ait pas de saleté ni de poussière sous les carpettes.
27.28	<u>Tapis d'entrée/nettoyage par injection et extraction d'eau</u> Après avoir passé l'aspirateur et avoir détaché les tapis, nettoyer avec un extracteur.	27.28	<u>Tapis d'entrée/nettoyage par shampooing</u> Les tapis doivent être libres de taches et ne doivent pas être décolorés. Ils doivent paraître propres.
27.29	<u>Contrôle des odeurs</u> Les odeurs dans les salles de repos, récipients à déchets et dans d'autres endroits, sont causées par les bactéries qui décomposent les matières organiques. Avant de désinfecter une surface, celle-ci doit être nettoyée afin d'enlever les matières organiques qui nourrissent les bactéries. Après que ces matières organiques ont été enlevées, désinfecter et désodoriser les surfaces afin de prévenir toute possibilité de croissance de nouvelles bactéries et un retour des mauvaises odeurs.	27.29	<u>Contrôle des odeurs</u> Il ne doit y avoir aucune mauvaise odeur dans l'immeuble.
27.30	<u>Matériaux</u> Les matériaux comprennent les ampoules électriques, les tubes fluorescents, le papier hygiénique et à mains, le savon à mains, les serviettes sanitaires, les neutralisants d'odeurs et les sacs à déchets tels que requis pour l'exécution des travaux ainsi que tous les produits et fournitures nécessaires au nettoyage de l'immeuble.		

GLOSSARY OF TERMS AND DETAILED DESCRIPTION		QUALITY STANDARDS	
SPECIAL REMARKS		SPECIAL REMARKS	
This section applies to all activities described in these specifications.			
26.	GENERAL DEFINITIONS	26.	GENERAL DEFINITIONS
26.1	<u>Team leader</u> Employee entrusted with the training of other employees and the supervision of them while performing maintenance work.		
26.2	<u>Supervisor</u> Employee entrusted with the proper execution of the work. This employee does not perform maintenance work.		
26.3	<u>Qualified employee</u> Employee with the competence to act as a team leader or supervisor		
26.4	<u>Litter</u> Includes paperclips, staples, papers, pins, mop strings and all other unusable objects discarded on the floor and the carpets.		

GLOSSARY OF TERMS AND DETAILED DESCRIPTION		QUALITY STANDARDS	
26.5	<p><u>Dusting</u></p> <p>Consists of using a treated or damp cloth, an untreated dust mop and/or a vacuum cleaner with appropriate attachments in order to remove dirt, dust, spots and cobwebs.</p> <p><u>Methods</u></p> <p>Do high surfaces first and work downward. Proceed around the room in a clockwise or counterclockwise direction. Use a hand duster only when a dust cloth is impractical or too time consuming. Before dusting the desk group, be certain you have dusted all high surfaces and ledges that are nearby. Then wipe the file cabinets with a folded dust cloth. When the cloth gets dirty, refold it to a clean side and continue. When you dust the desk knee-hole, use a hand duster. Move objects to dust under them. The easy way to move non-marking, heavy objects is to slide them. Lift up light objects, then dust under them and replace them. Do not move work papers. Dust around them. When dusting telephones, do not squirt cleaner on the phone itself but on the damp cloth. Dust chairs from the top down. Use a hand duster for chair legs and bottoms, when practical. Spot-whisk fabric-upholstered furniture as needed.</p>	26.5	<p>Dusting</p> <p>All dusted articles shall be free of dust, dirt, spots and streaks. They shall bear a clean appearance at all times.</p>
26.6	<p><u>Periodic cleaning</u></p> <p>Cleaning operations which are to be performed less frequently than monthly.</p>		
26.7	<p><u>Routine or regular cleaning</u></p> <p>Cleaning operations which are to be performed regularly, monthly or more often.</p>		
26.8	<p><u>Clean</u></p> <p>Unless otherwise specified by the Minister, means to render spotless, clean by getting rid of any dirt that tarnishes, renders dirty. Includes at all times the complete washing of the item, plus one or more of the following actions, as needed: removal of grease, spot cleaning, sweeping, vacuuming, dusting, wiping, polishing, scouring and/or scrubbing.</p>		
26.9	<p><u>Cleaner, light duty</u></p> <p>Picks up garbage and litter, empties and cleans ashtrays, empties wastepaper baskets and small waste receptacles, removes foreign materials from drinking fountains, performs light urgent cleaning tasks, spot cleans, cleans furniture and ornaments and dusts all surfaces (not requiring climbing of any kind or the use of a ladder), damp mops, dust mops and vacuums, replenishes supplies in washrooms, cleans toilet facilities, washbasins, chrome and metallic fittings, mirrors and dispensers and, when required, removes and replaces all bed sheets and blankets and/or beds.</p>		

GLOSSARY OF TERMS AND DETAILED DESCRIPTION		QUALITY STANDARDS	
26.10	<p><u>Cleaner, heavy duty</u></p> <p>In addition to having to do the same cleaning tasks as the cleaner, light duty, carries, empties and cleans heavy waste receptacles, washes and scrubs floors, removes and applies floor finishes, seals floors, vacuums and washes walls and ceilings, cleans light fixtures, replaces lamps and tubes, operates powered cleaning equipment, performs other related heavy duties.</p>		
26.11	<p><u>Patrol</u></p> <p>In addition to the regular cleaning, pick up litter, wipe spillage, remove debris on the furniture, damp wipe sinks, counters and cigarette urns, pick up debris from floor and empty waste receptacles. For the washrooms, see section 4 of the present specifications.</p>	26.11	<p><u>Patrol</u></p> <p>The floors, furniture, counters and washroom accessories shall be free of debris, dust, dirt and spots. Ashtrays and waste receptacles shall have been emptied and be clean. Distributors shall be full and clean.</p>
26.12	<p><u>Garbage/refuse</u></p> <p>Includes the contents of waste receptacles (garbage cans, paper waste baskets, etc.), sand urns, sani-cans.</p>		
26.13	<p><u>Flight of stairs or stairs</u></p> <p>Includes steps and risers situated between two floor levels and includes the landings.</p>		
27.	INTERIOR CLEANING	27.	INTERIOR CLEANING
27.1	<p><u>Air ducts, etc.</u></p> <p>Surfaces shall include but not be limited to the following undernoted items, unless specifically excluded in the specifications: air ducts, electrical cables, conduits and other casings, sprinkler pipes, air vents and grilles, structural steel work and columns, pipes and ducts, metal and concrete ceiling surfaces, truss work, struts, hangers, small heat detectors, all piping, steel plate platforms, all support columns, beams and relating steel supporting equipment, overhead public address PA units, electrical junction and panel boxes, pipe expansion joints, roof drain risers, humidifier and steam nozzles and pipe valves. Items included are those items either connected to the ceiling surfaces or, below ceiling surfaces, to the specified metres above floor level, excepting wall areas.</p>		
27.2	<p><u>Ceiling/acoustic tiles</u></p> <p>Remove loose dirt, dust and cobwebs, using a vacuum cleaner equipped with the appropriate attachment.</p> <p><u>Note:</u> Always wash/clean the ceiling before washing the walls.</p>	27.2	<p><u>Ceiling/acoustic tiles</u></p> <p>Ceiling tiles shall be free of dirt, dust and cobwebs.</p>
27.3	<p><u>Exhaust, vent openings, air diffusers, ventilation hoods, and metallic frames</u></p> <p>Clean in order to remove dust and dirt. After cleaning, dry with a clean cloth.</p>	27.3	<p><u>Exhaust, vent openings, air diffusers, ventilation hoods, and metallic frames</u></p> <p>Items cleaned shall present a clean surface, free of dust, dirt, grime, stains and soap and water streaks.</p>
27.4	<p><u>Spot clean</u></p> <p>Consists of removing finger marks, smudges, stains and graffiti from vertical and/or horizontal surfaces, using a moistened cloth and then a dry one.</p>	27.4	<p><u>Spot clean</u></p> <p>Vertical and/or horizontal surfaces shall be free of fingerprints, smudges/stains and graffiti.</p>

GLOSSARY OF TERMS AND DETAILED DESCRIPTION		QUALITY STANDARDS	
27.5	<p><u>Metallic surfaces</u></p> <p>Clean. Remove dirt with a synthetic detergent or an approved product (always rub in the direction of the grain when cleaning stainless steel items), rinse, dry well with a dry soft cloth and polish. Do not use any abrasive and report to the Minister any defect found with the metal or its surface.</p>	27.5	<p><u>Metallic surfaces</u></p> <p>There shall be no dirt, spots or prints on the metal. After cleaning, the surfaces shall be dry and free of streaks. Surfaces shall have a high luster, especially in the case of nonferrous metals.</p>
27.6	<p><u>Dispensers for soap, paper towels, hygienic paper and sanitary towels</u></p> <p>Clean and disinfect with a product approved by the manufacturer and ensure at all times that the dispensers hold a sufficient quantity of items (paper towels, soap, toilet paper, etc.), to meet the demand and make sure that no dispenser is empty at any time.</p>	27.6	<p><u>Dispensers for soap, paper towels, hygienic paper and towels</u></p> <p>Dispensers shall be clean, disinfected and shiny at all times. They shall also contain a sufficient quantity of products to meet the demand.</p>
27.7	<p><u>Glass cleaning</u></p> <p>Wash all glass surfaces with an approved commercial glass cleaner or synthetic detergent solution and wipe dry with a cloth. Do not use any abrasive to clean windows with a reflective film.</p>	27.7	<p><u>Glass cleaning</u></p> <p>Glass shall be clean on both sides and free of streaks and smears. Sashes, sills and floor shall be clean and free or water marks. Items moved during operations shall be replaced at their original location.</p>
27.8	<p><u>Venetian blinds</u></p> <p>Damp wipe upper support and both sides of slats.</p>	27.8	<p><u>Venetian blinds</u></p> <p>Upper support and both sides of slats shall be clean and dust free.</p>
27.9	<p><u>Chalk and magnetic boards</u></p> <p><u>Dry cleaning/chalkboards</u></p> <p>Remove all chalk and erasers from trough. Clean the chalkboard, using a large soft cloth, chamois or a n° 1106 "Hygiena" chalkboard cleaner. Fold the cloth or chamois to fit the hand and, starting from the top of the board and working from left to right, clean the entire board. Using a separate cloth, clean the chalk trough. Vacuum the erasers and replace the erasers and chalk in the chalk trough.</p> <p><u>Washing/chalkboards</u></p> <p>Remove all chalk and erasers from trough. Using a dry cloth, remove excess chalk dust from board and trough. Then, using a sponge or a partially wrung cloth, apply clear water to board. Use a squeegee to remove excess water. Using a clean dry cloth (do not let air dry), clean trough and dry boards. When board is dry, cover chalkboard surface with the broad side of a piece of white chalk. Rub chalk dust into surface with a felt brush or dry cloth.</p> <p><u>Cleaning/magnetic boards</u></p> <p>Use a manufacturer supplied cleaning solution or rag moistened with clear water for daily cleaning. For more complete cleaning, use a mild synthetic detergent solution. To remove adhesive or other stains caused by use of the wrong kind of markers, use alcohol.</p> <p><u>Note:</u> Do not use abrasive powder, razor blades, or anything else that will scratch or damage the smooth writing surface.</p>	27.9	<p><u>Chalk and magnetic boards</u></p> <p>There shall be no chalk marks or dust visible on the surface of the chalkboard, in the chalk trough or on the erasers.</p>

GLOSSARY OF TERMS AND DETAILED DESCRIPTION		QUALITY STANDARDS	
27.10	<u>Vinyl and leatherette upholstery</u> Clean with an approved cleaning product in order to remove stains and/or dirt.	27.10	<u>Vinyl and leatherette upholstery</u> Furniture shall be free of dirt, dust and stains.
27.11	<u>Cigarette urns</u> Remove debris from the sand and place these in a separate metal container. Remove debris from the base of the urn, damp wipe the interior and clean and polish all metal parts.	27.11	<u>Cigarette urns</u> All debris shall have been removed from the urn. All cigarette urns shall be and appear clean and shall shine.
27.12	<u>Water fountains</u> Clean and disinfect all surfaces.	27.12	<u>Water fountains</u> The porcelain, metal and/or enamel surfaces shall be clean, free of stains and shall shine. All other surfaces shall be free of spots, stains and streaks. All fountains shall have been disinfected.
27.13	<u>Floor grilles/cleaning</u> Remove grilles, clean grilles, including between the bars, the drain and recess pan and replace grilles.	27.13	<u>Floor grilles/cleaning</u> Grilles shall be free of dirt and debris after cleaning. The same applies to the drains and the recess pans.
27.14	<u>Sweeping/Sweeping with a dry, treated dust mop</u> Remove dust and soil from the dry surface. <u>Where surface is not subject to damage by solvents</u> , use a solvent based treated dust mop. <u>Where surface is subject to damage by solvents</u> , use a wax based treated dust mop. Dust mops are to be treated at least one day before they are to be used in order to ensure that no streaks are left on the floor.	27.14	<u>Sweeping/Sweeping with a dry, treated dust mop</u> Floors shall be free of dust, dirt, debris or any other foreign matter, including in the corners, along the walls, under and behind free standing radiators, under furniture, behind the doors and everywhere else on the floors. When indicated, remove furniture or any other item and replace same where they were originally after sweeping.
27.15	<u>Stripping/scrubbing</u> Consists of removing the top layer or all layers of floor finish, using either the wet scrub method (minimal quantity of water) or the dry scrub method. When using the wet scrub or wet strip method, use a minimum amount of solution and rinse thoroughly twice the floor before applying the sealer or floor finish. When using the dry scrub or dry strip method, damp mop the entire floor twice (2) before applying the sealer or floor finish. Clean well the baseboards when finished.	27.15	<u>Stripping/scrubbing</u> After scrubbing, the floor shall be free of dust, dirt and surface stains. After stripping, there shall be no wax or finish build-up on the floor surface. Furniture and other items preventing the work to be done adequately shall be removed from the working area and replaced where they were originally after completion of the work. Walls, baseboards and other surfaces shall be free of splashing, water stains and marks made from the equipment.
27.16	<u>Spray buffing</u> Spray a solution containing an identical or compatible product to the floor finish in use on the previously swept floor, at a certain distance ahead of the machine. Care shall be taken so that no solution splashes on the furniture, the doors and the baseboards. While the machine operates, ensure that the black marks and other irregularities disappear by creating a friction between the pad and the floor where the marks are visible. When the face of the pad is clogged up, turn the pad over or replace it with a clean one. Continue spray buffing until all marks are removed and shine is restored. When finished, sweep the floor again.	27.16	<u>Spray buffing</u> The floor shall be free of black marks, irregularities, dust, dirt and mudding and rippling effect caused by over spraying. The floor shall be clean and present an overall appearance of cleanliness. Furniture, baseboards and doors shall be free of spray residue.

GLOSSARY OF TERMS AND DETAILED DESCRIPTION		QUALITY STANDARDS	
27.17	<p><u>Floor refinishing</u></p> <p>After stripping, make sure to rinse well the floor with a neutralizing solution (bringing the pH back to 7). Apply a minimum of one coat of a water based sealer up to the wall and four (4) thin layers of a resistant floor finish, with a higher concentration of acrylic polymer resins, self-polishing and non slippery. The first layer of floor finish shall to be applied starting 30 centimetres from the baseboards. The next two layers shall be applied gradually closer to the baseboards while the last layer shall reach the baseboards. Apply each floor finish layer in the opposite direction from the previous one. When the task is finished, clean well the baseboards and/or the base of the walls and the doors in order to make the splashing and streak marks disappear.</p>	27.17	<p><u>Floor refinishing</u></p> <p>The floor shall be free of dirt, streaks, mop strand marks, skipped areas and other evidence of improper application. The floor shall be clean and shiny, including in the corners, along the walls and under the furniture. There shall be no residue on walls, doors, baseboards, furniture and any other surface. After completion of the task, place back the furniture and any other material where they were originally.</p>
27.18	<p><u>Machine scrub</u></p> <p>Apply on the floor and agitate a neutral detergent solution with a scrubbing machine equipped with a brush or a pad, remove the detergent solution, rinse with clear water and pick up the water. In the washrooms or elsewhere, when required, wash the floors using a germicidal solution or rinse the floors with a germicidal solution and pick up the latter.</p>	27.18	<p><u>Machine scrub</u></p> <p>When indicated, remove furniture or any other item and replace same where they were originally after sweeping. The floor shall be free of dust, dirt, streaks, water and surface stains. Walls, baseboards and other surfaces shall be free of splashing, water marks and scratch caused by the equipment. No cleaning solution shall be found under the base of the furniture, the partitions and the cabinets.</p>
27.19	<p><u>Damp/wet mopping</u></p> <p>Apply to the floor a neutral detergent solution and agitate it with a mop. Remove the detergent solution, rinse with clean water and pick up the water. In the washrooms, public service health care unit and elsewhere, when specified, wash with a germicidal solution or rinse the floor with a germicidal solution and pick up the solution.</p>	27.19	<p><u>Damp/wet mopping</u></p> <p>The floor shall be free of dust, dirt, streaks, base mop strands, water and surface stains. Walls, baseboards and other surfaces shall be free of splashing, water marks and scratch caused by the equipment. No cleaning solution shall be found under the base of the furniture, the partitions and the cabinets.</p>
27.20	<p><u>Polish/buff floors</u></p> <p>Polish or buff the entire floor with a polishing machine equipped with a brush or a pad until the surface shine is restored.</p>	27.20	<p><u>Polish/buff floors</u></p> <p>The floor shall be free of dust and dirt. Walls, baseboards and other surfaces shall be free of marks caused by the equipment. Floor surface shall be clean and shall shine.</p>
27.21	<p><u>Waste receptacles/empty</u></p> <p>Consists of emptying waste receptacles, supplying and installing plastic bags of adequate dimensions and replacing the latter when they are dirty or thorn. Bags shall be changed when they have been soiled with wet or organic waste. Empty all ashtrays into a separate metal container and clean them. Transport all refuse to a distinct designated fireproof place.</p>	27.21	<p><u>Waste receptacles/empty</u></p> <p>All receptacles shall have been emptied. Plastic bags shall have been installed in the receptacles and the exterior surface of the receptacles shall have been cleaned.</p>
27.22	<p><u>Stain removal of carpets and rugs</u></p> <p>It is of great importance to remove stains on rugs and carpets immediately after their occurrence. Consists of identifying the type of stain by observation, touch or smell and of removing the stain with the help of an appropriate remover, in accordance with the instructions supplied with the commercially available spot remover kits.</p>	27.22	<p><u>Stain removal of carpets and rugs</u></p> <p>Carpets and rugs shall bear no stains and shall not be discoloured after stain removal.</p>
27.23	<p><u>Stain removal - Walk-away mats (salt)</u></p> <p>After vacuuming, flood salt stains with water, allow to stand for ten minutes, vacuum water and repeat this operation as many times as necessary until all stains are removed.</p>	27.23	<p><u>Stain removal - Walk-away mats (salt)</u></p> <p>Mats shall be free of stains and shall not be discoloured after this operation.</p>

GLOSSARY OF TERMS AND DETAILED DESCRIPTION	QUALITY STANDARDS
<p>27.24 <u>Vacuuming</u></p> <p>Consists of removing dust, dirt and debris with a commercial upright or canister type vacuum cleaner with HEPA filter powerful enough to vacuum the above and equipped with a filtration system that will minimize the amount of dust and dirt particles returned into the open air, following vacuuming.</p>	<p>27.24 <u>Vacuuming</u></p> <p>Rugs and carpets shall be free of dust, dirt and any other type of debris. Nap on rugs shall be laid in one direction. The above also applies to T mats.</p>
<p>27.25 <u>Vacuuming walk-away mats</u></p> <p>Remove sand, slush and water, using a wet and dry industrial type vacuum cleaner equipped with the appropriate tools.</p>	<p>27.25 <u>Vacuuming walk-away mats</u></p> <p>Mats shall be clean and free of dust, dirt, sand, slush, salt and water after vacuuming operation. Floor area under the mats shall be free of dust and dirt.</p>
<p>27.26 <u>Walk-away mats/injection/extraction cleaning</u></p> <p>After vacuuming and removing all stains, clean with an extractor.</p>	<p>27.26 <u>Walk-away mats/injection/extraction cleaning</u></p> <p>Walk-away mats shall not be stained or discoloured. They shall present a clean appearance.</p>
<p>27.27 <u>Odour control</u></p> <p>Odours in rest rooms, waste receptacles and other areas are caused by the bacteria that have begun to decompose organic matter. Before an area can be disinfected, it shall be cleaned to remove the organic matter that bacteria is feeding on. After this matter is removed, the area should be disinfected and deodorized to prevent any possibility of bacteria regrowth and a recurrence of the offensive odour.</p>	<p>27.27 <u>Odour control</u></p> <p>There shall not be any offensive odours anywhere in the building.</p>
<p>27.28 <u>Materials</u></p> <p>Materials consist of light bulbs, fluorescent tubes, toilet tissue, hand paper towels, hand soap, sanitary towels, odour neutralizers and garbage bags, as required to execute the work, in addition to the products and supplies necessary to clean the building.</p>	

FORMULE D'ÉVALUATION/EVALUATION

FORM B - ITEMS EXTÉRIEURS/EXTERIOR

ITEMS

ENDROIT/PLACE : _____

LÉGENDE/LEGEND: 10- Aucune poussière/saleté/No dust/soil
9- Poussière/saleté non visible/No visible dust/soil
8- Début de poussière/saleté visible/Dust/soil beginning to be visible
7- Poussière/saleté visible en petite quantité/Small visible quantities of dust/soil
6- Poussière/saleté très visible en grande quantité/Dust/soil present in large quantities
0-5- Insalubre (de légèrement à totalement)/Insalubrious (lightly to totally)

- Remarque : la norme acceptable est de 8/Remark: 8 is the acceptable standard

DEVIS/ SPEC.	ITEMS	ITEMS	FREQUENCE/ FREQUENCY	NOTE/ RATING	REMARQUES/ COMMENTS (*)
	<u>MURS</u>	<u>WALLS</u>			
	Fenêtres, portes, murs et colonnes au niveau de la rue	Windows, doors, walls and columns at street level			
	Portes d'entrée métalliques, barres de poussée	Entrance metal doors and push bars			
	Vitres et châssis des carreaux de côté des entrées	Glass and sashes, on both sides in entrance sidelights			
	Vitres et châssis des portes d'entrée et de garage	Glass and sashes on both sides in entrance and garage doors			
	<u>SOL</u>	<u>GROUND</u>			
	Ameublement	Furniture			
	Entrées, trottoirs entourant l'immeuble, incluant les marches et toutes plates-formes (hydraulique, de mise de niveau, etc.)	Entrances, sidewalks surrounding the building, including stairs and all platforms (hydraulic, levelling, etc.)			
	Récipients à déchets	Waste receptacles			

FORMULE D'ÉVALUATION/EVALUATION

FORM B - ITEMS EXTÉRIEURS/EXTERIOR

ITEMS

ENDROIT/PLACE : _____

NORME ACCEPTABLE/ACCEPTABLE STANDARD: _____ %*

ÉVALUATION ACTUELLE/PRESENT ASSESSMENT _____ %

REMARQUES GÉNÉRALES/GENERAL COMMENTS

ÉVALUÉ PAR/
ASSESSED BY: _____

DATE: _____

* En ce qui concerne le niveau de propreté minimum acceptable, le pourcentage pour l'ensemble de l'immeuble sera de: 80.0 %
With regards to the minimum acceptable level of cleanliness, the standard for the entire building shall be: 80.0 %

**FORMULE D'ÉVALUATION/EVALUATION FORM B - ITEMS INTÉRIEURS/INTERIOR ITEMS
ENDROIT/PLACE :**

LÉGENDE/LEGEND: 10- Aucune poussière/saleté/No dust/soil
9- Poussière/saleté non visible/No visible dust/soil
8- Début de poussière/saleté visible/Dust/soil beginning to be visible
7- Poussière/saleté visible en petite quantité/Small visible quantities of dust/soil
6- Poussière/saleté très visible en grande quantité/Dust/soil present in large quantities
0-5- Insalubre (de légèrement à totalement)/Insalubrious (lightly to totally)

* Remarque : la norme acceptable est de 8/Remark: 8 is the acceptable standard

DEVIS/ SPEC.	ITEMS	ITEMS	FREQUENCE/ FREQUENCY	NOTE/ RATING	REMARQUES/ COMMENTS(*)
	PLAFOND	CEILING			
	Appareils d'éclairage	Light fixtures			
	Conduites d'air incluant celles à découvert et celles situées à 1,8 mètres du sol et plus, poutres, tuyauterie, rebords en hauteur, limons et corniches, etc.	Air ducts, including the exposed ones and those situated at 1,8 meter or more above floor level, beams, pipes, high ledges, stringers, etc.			
	Plafonds	Ceilings			
	Puits de lumière (vitres et cadres)	Light wells (glass and frames)			
	Grilles d'alimentation et de retour d'air, diffuseurs, capotes des ventilateurs aspirants et grilles et tous les cadres métalliques, sauf les diffuseurs faisant partie des suspensions du plafond, etc.	Exhaust grills, vent openings, air diffusers, ventilation hoods, grills and metallic frames except for grill diffusers belonging to the ceiling suspension, etc.			
	MURS	WALLS			
	Accessoires et garnitures de métal, panneaux de commande, boîtes verrouillables (métal), etc.	Metallic accessories and ornaments, control panels, metallic boxes with locking mechanisms			
	Armoires, bibliothèques, étagères rivées au mur	Cupboards, shelvings, book-cases on walls			
	Armoires à incendie, intérieur et vitres incluant aussi les extincteurs, le matériel au mur et les téléphones rouges	Emergency fire cabinets including interior, door glass, fire extinguishers, wall hung equipment and red telephones			
	Cadres des panneaux d'affichage incluant les vitres	Exterior sash of notice boards, including glass			
	Caméras et téléviseurs (vitres)	Camera and televisions (glass)			
	Cloisons et balustrades	Partitions and balustrades			
	Comptoirs	Counters			
	Décorations murales (tableaux, plaques, enseignes, panneaux de signalisation, alarmes d'incendie, etc.)	Wall decorations (wall hangings, pictures, plates, signs, suspended direction panels, fire alarms, etc.)			
	Défecteurs d'air (tous)	Draft deflectors (all)			
	Distributrices de savon, papier à mains et hygiénique, serviettes sanitaires a) nettoyer b) remplir	Distributors for soap, paper, sanitary towels, etc. a) clean b) refill			
	Écrans (tissus)	Screens (upholstery)			
	Éviers	Sinks			

DEVIS/ SPEC.	ITEMS	ITEMS	FREQUENCE/ FREQUENCY	NOTE/ RATING	REMARQUES/ COMMENTS(*)
	Fenêtres (châssis, vitres, appuis)	Windows (frame, panes, windowsills)			
	Horloges (incluant vitres)	Clocks, including glass			
	Lavabos (incluant robinets et tuyauterie)	Washbasins, including faucets and pipes			
	Mains courantes	Handrails			
	Miroirs	Mirrors			
	Montres	Display cases			
	Murs et colonnes	Walls and columns			
	Plinthes et moulures	Baseboards and mouldings			
	Pommes de douches et autres accessoires de toilettes	Showerheads and other bathroom fixtures			
	Portes incluant cadrage, vitres, garde-pieds, plaques, barres de poussée, etc.	Doors, including frame, glass, kick and hand plates, push bars, etc.			
	Radiateurs	Radiators			
	Stores vénitiens (horizontaux et verticaux)	Venetian blinds (vertical and horizontal)			
	Tableaux pour écriture	Chalk and magnetic boards			
	Toilettes incluant les sièges des toilettes, les deux (2) côtés, les cuvettes, la plomberie et les réservoirs et soupapes de chasses d'eau	Toilets including seats (both sides), bowls, plumbing and flush tanks			
	Urinoirs incluant la plomberie	Urinals, including plumbing			
	PLANCHERS	FLOORS			
	Ameublement incluant bancs, chaises, classeurs, tables, bureaux, lampes, coffre-fort, casiers, armoires sur pieds, bibliothèques, etc.	Furniture, including benches, chairs, filing cabinets, tables, lamps, desks, safes, lockers, storage cabinets on legs, book-cases, etc.			
	Drains incluant ceux des douches.	Drains, including showers.			
	Équipement de cuisine	Kitchen equipment			
	Escaliers	Stairs			
	Fontaines réfrigérées	Water fountains			
	Grilles essuie-pieds	Foot grills			
	Grilles verticales des escaliers	Staircase handrails			
	Mains courantes des escaliers	Staircase handrails			
	Ordinateurs incluant boîtiers, claviers et écrans	Computers including frames, keyboards and screens			
	Paliers	Landings			
	Planchers	Floors			
	Pots à fleurs (extérieur) et plantes artificielles	Flower pots (exterior of containers) and artificial plants			
	Réceptacles à déchets (poubelles, corbeilles à papier, boîtes à ordures, seaux hygiéniques).	Waste receptacles (garbage cans, wastepaper baskets, refuse receptacles, sani-cans).			
	Seuils de portes incluant aussi ceux des ascenseurs ainsi que le chemin de roulement des portes et paliers	Doorsills, including elevator doorsills and track grooves in both the cabs and on each landing			
	Tapis et carpettes	Carpeting and mats			
	AUTRES	OTHERS			
	Contrôle des odeurs	Odour control			
	Instruments de travail (entrepreneur)	Tools (contractor)			
	Contenants en carton	Cardboard containers (garbage)			
	Contenants métalliques	Metallic containers			

Entrepreneur/Contractor

**FORMULE D'ÉVALUATION/EVALUATION FORM B - ITEMS INTÉRIEURS/INTERIOR ITEMS
ENDROIT/PLACE :**

NORME ACCEPTABLE/ACCEPTABLE STANDARD: _____ %*
ÉVALUATION ACTUELLE/PRESENT ASSESSMENT : _____ %

REMARQUES GÉNÉRALES/GENERAL COMMENTS

ÉVALUÉ PAR/
ASSESSED BY: _____

DATE: _____

* En ce qui concerne le niveau de propreté minimum acceptable, le pourcentage pour l'ensemble de l'immeuble sera de: 80.0 %
With regards to the minimum acceptable level of cleanliness, the standard for the entire building shall be: 80.0 %